

Abonnements par la poste:

Table of subscription rates for Canada, United States and Empire, and Union Postale.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 7 juin 1928. TROIS SOUS LE NUMERO. Rédaction et administration 430 EST NOTRE-DAME MONTREAL. TELEPHONE: - - Harbour 1241\*

L'affaire de la "M. W. & P. Co."

Quels experts doit-on suivre? — Le rapport conjoint de Me Emery Beaulieu et de Me Butler — Le rapport de Me Charles Laurendeau

Pressés de déclarer leur attitude sur l'affaire de la Montreal Water and Power Company, au cours de la dernière campagne électorale, certains candidats, devenus depuis échevins, ont répondu qu'ils s'en rapporteraient à l'avis des experts de la ville.

Messieurs Emery Beaulieu et W.-H. Butler sont des experts incontestés dans les questions de droit. Le premier est l'un des avocats les plus éminents non pas seulement du barreau de Montréal et de la province mais du barreau de tout le Canada; le second, depuis bon nombre d'années au service de la ville, s'est spécialisé, pour le compte de celle-ci, dans les causes d'expropriations. Il a acquis de ce fait une autorité universellement admise.

Me Butler et Me Beaulieu, qui lui fut adjoint comme conseil, ont représenté la ville devant ce tribunal d'arbitrage où elle paraissait avoir si peu d'amis et d'où elle sortit, de fait, chargée d'une lourde sentence.

Mais cette sentence la lie-t-elle? Il était naturel de le demander aux avocats de la ville en cette affaire. L'exécutif avait eu la main heureuse en choisissant M. Beaulieu; il ne pouvait mieux faire que de continuer de se faire aviser par lui.

M. Beaulieu et Butler ont soumis leur opinion à l'exécutif qui l'a transmise au conseil. C'est une pièce compacte, tout muscle et tout nerf et d'une pénétrante clarté.

Il en ressort que la ville n'est pas liée par la sentence arbitrale.

Si elle ne se prévalait pas de cette sentence, elle perdrait son droit d'expropriation et s'exposerait à des dommages-intérêts.

C'est une perspective peu alléchante et dont joueront avec virtuosité les partisans de la transaction. Mais, fort heureusement, le mal n'est pas sans remède. MM. Beaulieu et Butler ajoutent en effet: "Seule une législation nouvelle pourrait conférer de nouveau ce droit à la cité."

Cette législation nouvelle ne serait pas difficile à obtenir.

Mais il y a mieux: "Par ailleurs", continuent MM. Beaulieu et Butler, "le droit d'expropriation ne disparaîtrait pas si la sentence arbitrale était modifiée, révisée ou diminuée, soit par voie d'appel au Conseil privé, soit par voie d'action directe en nullité; si la sentence arbitrale était réduite par l'élimination de certains items illégaux, la ville pourrait acquérir pour le prix ainsi réduit; si la sentence était annulée, il y aurait lieu de reprendre les procédures en expropriation, en vertu de l'avis d'expropriation déjà donné."

Nous prions le lecteur de bien relire le paragraphe précédent, court mais lourd de sens.

MM. Beaulieu et Butler ont eu soin, au reste, d'indiquer les deux moyens que la ville peut prendre pour se soustraire à l'effet de la sentence arbitrale. Elle peut — ce moyen nous paraît le plus précaire — s'adresser au Conseil privé. "Si l'appel est accordé", disent les avocats, "le Conseil privé peut annuler la sentence arbitrale, la réviser ou la réduire; il décide des questions de fait comme des questions de droit."

C'est l'un des deux moyens dont l'autre, l'action directe en nullité de la sentence arbitrale, est plus sérieux encore. Et, quand on songe à l'autorité dont jouissent à bon droit MM. Beaulieu et Butler, la ville n'est-elle pas justifiable de la prendre, cette action en nullité, quand ils lui disent: "Enfin une sentence arbitrale peut être annulée sur action directe lorsqu'elle ne décrit pas, d'une façon suffisante, les choses que les arbitres sont chargés d'évaluer, en vue d'une expropriation. Et sur ce point, je crois qu'à sa face même, la sentence arbitrale est défectueuse."

On a bien lu: à sa face même! Mais même en mettant les choses au pis; à supposer que la ville ne bouge pas et qu'elle s'expose à une poursuite en dommages de la part de la compagnie, quels pourraient être ces dommages?

Il est connu que la propriété a été payée par ses détenteurs actuels moins de \$10,000,000; eux-mêmes, quand ils l'ont offerte à la ville, l'ont estimée à \$14,000,000. La sentence arbitrale n'a fait qu'enfler la propre évaluation des nouveaux acquéreurs des propriétés actuelles, cependant ils ont reçu une offre — ils ne prétendent pas que c'était un bluff — d'un certain M. Ross, de Chicago, postérieurement à la sentence arbitrale pour le plein montant de ladite sentence.

Où sont les dommages? On voit les dommages quand M. Terreault prétend que par l'achat au prix de \$14,959,000 la propriété de la compagnie prendra une plus-value de quelque vingt-quatre millions en vingt ans dont la ville profitera si elle a le bon esprit d'acheter?

Pour résumer la situation, les conseillers qui sont favorables à la transaction prétendent s'en rapporter aux experts de la ville. Quels experts doivent-ils suivre? Ceux qui basent leur estimation sur des chiffres hypothétiques ou ceux qui donnent le moyen de réaliser tout de suite une réduction du coût d'achat?

On a lancé avec un extraordinaire éclat le rapport de M. Terreault; par contre, on a glissé tout doucement dans le public le rapport de M. Beaulieu. Et, pourtant, en se servant du rapport de M. Beaulieu, on a le moyen d'améliorer de quinze à vingt pour cent les profits prévus par M. Terreault. Ces profits sont basés, en effet, sur un prix d'achat outrageusement élevé et M. Beaulieu indique le moyen de le réduire substantiellement.

Me Charles Laurendeau est également un expert au service de la ville. Il a, dans un rapport très fortement charpenté, indiqué le moyen de réduire les taux de la compagnie en attendant que la ville l'exproprie. C'était apporter aux abonnés le soulagement désiré et dont on tirait comme le principal argument pour justifier la fusion des deux aqueducs.

Ce rapport dort inutilisé dans la poussière des archives municipales!

Il semblerait donc qu'à les juger à leurs actes, les échevins qui prétendent se conduire en toutes choses sur les rapports des experts de la ville optent pour ceux qui favorisent l'achat de la compagnie et ignorent ceux qui favorisent les contribuables et la ville.

On peut en être certain, les contribuables ne seront pas de cet avis. Et le sort du referendum de cinq millions est lié à l'attitude que prendra l'administration. Si elle n'épuise pas tous les recours indiqués par M. Beaulieu pour se soustraire à l'intolérable sentence arbitrale, elle peut compter que les contribuables propriétaires refuseront de lui faire confiance pour l'emprunt de cinq millions qu'elle demande d'être autorisée à contracter.

Louis DUPIRE

Souvenirs L'ancien recteur

En ce temps-là, — c'était vers 1900, — l'étudiant québécois qui se rendait aux salles de cours de l'Université Laval en passant par les couloirs du petit et du grand Séminaires atrapait parfois une qu'il fit impuissamment et cotère, le sang lui montait à la face, ses poings se crispaient, et puis il se retournait, voyait à côté de lui un prêtre, souriant, au visage sanguin, de la bonne humeur au coin des lèvres et des yeux; et il disait, un peu confus: "Monseigneur Mathieu!" s'exclamant de s'être presque fâché.

C'était la façon familière du recteur de l'Université d'aborder alors un élève, quel qu'il fût. Ou bien le jeune homme se sentait une oreille pincée entre deux doigts et pouvait dire, sans avoir besoin de se tourner, s'il fréquentait la maison depuis quelques semaines: "Bonjour, Monseigneur!" à quoi le prêtre ripostait par ces questions: "Est-tu bon garçon? Fais-tu plaisir à tes parents? Vas-tu passer de bons examens?" D'autres fois, il disait: "Il y a longtemps que tu es allé à confesse? Viens me voir à ma chambre, après tes cours. Cela voudrait dire: 'Il est temps que tu penses à l'approcher des sacrements'. Comment résister à cette invitation amicale?"

Et, la Semaine Sainte, quand l'étudiant descendait la large escalier qui conduisait à la chambre modeste du recteur, il coupait, à la porte connue de tout Québec, certains des hommes politiques les plus importants du pays. Ils attendaient, comme lui, leur tour d'aller s'agenouiller près de leur directeur de conscience et de lui confier leurs secrets, — qu'ils n'avaient pas tous très souvent, — comme du reste ceux qui, un peu plus loin, dans le même couloir, faisaient queue à l'huis du bon Monsieur Rhéaume, cet abbé frère, aux épaules déjetées, tout menu et qui chaque année prenait dans ses filets de pêcheur d'âmes des poissons de forte taille...

Parfois, aux lendemains d'une sortie d'étudiants en corps, — quand ils allaient faire du bruit dans de petits théâtres québécois où des troupes d'aventure donnaient la Mascotte, les Cloches de Corneville, le Petit Duc et même, — ô scandale! — Bocace, quand ce n'était pas Cyrano, Mgr Mathieu paraissait à la salle de cours, entre la leçon de droit civil et celle de droit commercial. Il parlait alors net et sans ambages, employait des expressions du terroir, avait des hardiesses et des verdeurs de langage... Et les étudiants penauds, coupables d'avoir, la veille, gonflé joyeusement un de leurs professeurs, distraire et qui, au moment de s'asseoir aux premières places, avait enlevé son habit en même temps que son pardessus, pour apparaître, confus, en gilet blanc, ou qui avait chanté un refrain lesté et crié des gaudrioles, lâissaient la tête, laissant passer le broge... L'instant d'après, le recteur descendu de la tribune distribuait en plaisantant giffes, taloches, soufflets, pincements d'oreilles à tout un groupe pressé autour de lui et disparaissait en disant: "Vous seriez de bons diables, si vous n'étiez de si mauvais garnements." Cela voulait dire: "Je vous ai pardonné, si je vous ai lancés. Allez; je ne suis pas sûr que vous ne recommencerez pas; mais vous êtes si jeunes et un peu fous. Puis-je vous en vouloir? Je vous aime comme des fils."

Alors comme aujourd'hui, Mgr Mathieu était fait, si l'on peut dire, d'une inépuisable bonté mêlée d'une inextinguible jovialité. Il était énergique, certes, parfois il allait s'emporter... mais la bonté dominait, maîtrisait l'homme et le tempérament. Et quelle charité, dont un de deux pères bonhommes sautaient abuser, — ce qui ne leur a pas porté chance, puisqu'ils sont devenus les ratés qu'ils annonçaient dès lors devant être, malgré le talent qu'on leur connaissait en ce temps-là. Ils allaient solliciter du recteur une aide financière dont ils n'avaient pas besoin, se gardant de dire que c'était pour eux, prétendant demander du secours pour un ami sans le sou, gêné au point de ne pouvoir criser famine... et ils gaspillaient l'argent que Mgr Mathieu prenait alors sans compter dans sa modeste bourse de prêtre sans fortune. Il se doutait qu'ils le trompaient. Mais si c'était vrai ce qu'ils disaient? Il donnait. Ces qu'on demandait sans scrupule étaient rares, connus de leurs camarades, et combien impopulaires! Aller mentir à Mgr Mathieu, aller le taper, lui si bon et si pauvre, quel voyage il fallait être!

Un jour vint où Mgr Mathieu s'arracha de Québec, prit la route de l'Ouest, désigné à de hautes et délicates fonctions. Il partit. Mais la chambre qu'il avait eue au Séminaire resta sa chambre, pour le millier d'étudiants qui étaient allés le consulter, se confier à lui, dire à ce grand ami leurs chagrins, leurs rêves d'avenir, leurs embarras d'argent, chercher le conseil désintéressé, intelligent, qu'il prodiguait à tous tard le soir comme à la première heure de la matinée.

Et si d'aventure, de passage dans le vieux Québec, ceux-là s'en vont au Séminaire, par des couloirs jadis familiers, ils sentent près d'eux l'ombre et la rude caresse amicales de leur recteur, ils entendent sa chaude voix joviale: "Vas-tu être un homme?" et ils répondent: "J'ai lâché, Monseigneur!"

Un jour vint où Mgr Mathieu s'arracha de Québec, prit la route de l'Ouest, désigné à de hautes et délicates fonctions. Il partit. Mais la chambre qu'il avait eue au Séminaire resta sa chambre, pour le millier d'étudiants qui étaient allés le consulter, se confier à lui, dire à ce grand ami leurs chagrins, leurs rêves d'avenir, leurs embarras d'argent, chercher le conseil désintéressé, intelligent, qu'il prodiguait à tous tard le soir comme à la première heure de la matinée.

Et si d'aventure, de passage dans le vieux Québec, ceux-là s'en vont au Séminaire, par des couloirs jadis familiers, ils sentent près d'eux l'ombre et la rude caresse amicales de leur recteur, ils entendent sa chaude voix joviale: "Vas-tu être un homme?" et ils répondent: "J'ai lâché, Monseigneur!"

Un jour vint où Mgr Mathieu s'arracha de Québec, prit la route de l'Ouest, désigné à de hautes et délicates fonctions. Il partit. Mais la chambre qu'il avait eue au Séminaire resta sa chambre, pour le millier d'étudiants qui étaient allés le consulter, se confier à lui, dire à ce grand ami leurs chagrins, leurs rêves d'avenir, leurs embarras d'argent, chercher le conseil désintéressé, intelligent, qu'il prodiguait à tous tard le soir comme à la première heure de la matinée.

Et si d'aventure, de passage dans le vieux Québec, ceux-là s'en vont au Séminaire, par des couloirs jadis familiers, ils sentent près d'eux l'ombre et la rude caresse amicales de leur recteur, ils entendent sa chaude voix joviale: "Vas-tu être un homme?" et ils répondent: "J'ai lâché, Monseigneur!"

Un jour vint où Mgr Mathieu s'arracha de Québec, prit la route de l'Ouest, désigné à de hautes et délicates fonctions. Il partit. Mais la chambre qu'il avait eue au Séminaire resta sa chambre, pour le millier d'étudiants qui étaient allés le consulter, se confier à lui, dire à ce grand ami leurs chagrins, leurs rêves d'avenir, leurs embarras d'argent, chercher le conseil désintéressé, intelligent, qu'il prodiguait à tous tard le soir comme à la première heure de la matinée.

Et si d'aventure, de passage dans le vieux Québec, ceux-là s'en vont au Séminaire, par des couloirs jadis familiers, ils sentent près d'eux l'ombre et la rude caresse amicales de leur recteur, ils entendent sa chaude voix joviale: "Vas-tu être un homme?" et ils répondent: "J'ai lâché, Monseigneur!"

Bloc-notes

Au Mexique

Au moment où nous écrivons ces lignes (onze heures du matin), aucune dépêche n'est encore venue confirmer les rumeurs de paix que nous avons notées hier.

Certaines correspondances signalent seulement que M. Morrow, ambassadeur des États-Unis à Mexico, aurait, à titre personnel, joué un rôle dans les négociations présumées; d'autres parlent des commentaires qu'on suscitait les premières dépêches.

Rien de neuf, rien de positif. Les catholiques mexicains réfugiés aux États-Unis se tiennent sur la réserve. Ils attendent quelque chose de précis et qui vienne de source autorisée. Nous n'avons qu'à faire comme eux.

Il est possible qu'un règlement intervienne assez tôt. Il y a eu, après les persécutions religieuses de la Révolution, un Concordat. Peut-être en est-on rendu là au Mexique. Peut-être aussi les nouvelles n'ont-elles rien de fondé. Attendons.

Ce serait facile

Nous espérons qu'un grand nombre de nos lecteurs auront trouvé le temps de lire le compte rendu, assez copieux, que nous avons donné, de la manifestation trifluvienne de dimanche dernier. Ils y auront trouvé, avec d'intéressantes indications sur les origines de cette ville, un tableau de la vie intime de ses premiers habitants. Certains auront peut-être été surpris des précisions qu'on pu donner M. Durand. Mais il ne lui a fallu que consulter les documents et les rapprocher pour fixer les détails de ce tableau. Et, — c'est le point que nous voulons signaler ici, — ce que M. Durand a fait pour les premières années de la vie trifluvienne pourrait se faire ailleurs. On ignore trop quelles richesses enferment nos archives. La Société d'Histoire régionale a eu le double mérite d'inciter ses membres à faire des recherches et d'assurer aux résultats de ces recherches une éclatante publicité. Cela aussi peut se faire ailleurs.

Elle n'est pas la seule...

Nous ne prétendons pas que la société trifluvienne soit la seule à faire du bon travail. Dans la région de Sherbrooke, par exemple, une société existe qui recueille d'utiles renseignements sur l'actif petit Messager de cette ville publié actuellement des notes d'un grand intérêt. Le Courrier de Saint-Hyacinthe paraît méthodiquement dépouiller les archives de sa région. A Chicoutimi aussi, on a publié d'importantes choses. L'Évangéline, de Moncton, consacre régulièrement une partie de son espace à l'évocation du passé de l'Acadie. Au Manitoba, la Liberté a donné des notes sur les vieilles familles.

Et nous ne citons, nous excusant d'omettre les autres, que les cas qui nous viennent présentement à la mémoire.

Mais comme ce travail pourrait être multiplié! Que de documents pourraient être confiés aux chercheurs, qui sauraient en tirer bon parti! Que de témoignages oraux pourraient être recueillis de la bouche des vieillards!

Des exemples

Plusieurs cures ont écrit ou fait écrire l'histoire de leur paroisse. Ce sont de très beaux exemples. D'autres, et ceci est à la portée de tous, enregistrent au jour le jour les faits de la vie paroissiale, interrogent les anciens, consignent par écrit leurs souvenirs. Ils préparent ainsi de très utiles matériaux, que rien ne saurait remplacer.

Qu'on nous permette une indiscretion: nous visitons il y a quelques années une paroisse nouvelle du Témiscamingue. Un incendie venait d'y détruire une grande partie du village, à commencer par le presbytère. Le curé logeait dans une étroite chambre aux minces cloisons de bois, au-dessus d'une boutique de menuisier. L'une de ses consolations, c'était d'avoir, avec son église, sauvé ses notes sur la paroisse.

Point d'histoire

Lord Hasworth vient d'écrire au Times une lettre qui précise un point d'histoire. Président, dit-il, une cérémonie au cours de laquelle le maréchal Haig reçut la franchise honoraire du bourg de Kingston sur la Tamise, il fit allusion à la grande abnégation dont avait fait preuve le maréchal Haig en acceptant le maréchal Foch comme généralissime.

"J'aimerais que vous sachiez que c'est moi qui ai demandé Foch", lui dit Haig, comme il reprenait son siège.

O. H.

Curé de l'Île-aux-Noix

Par décision de Mgr l'archevêque-coadjuteur, M. l'abbé Adolphe Piché, vicaire à Lachine depuis plusieurs années, devient curé de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix en remplacement de M. l'abbé A. Champoux, récemment nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Maxime de Laval.

Le "Columbia" entreprend son envolée transatlantique

Le monoplane de Levine est parti de l'aérodrome Roosevelt à 6 h. 15 ce matin — Il fera son plein d'essence à Old Orchard — Le Boutillier et Argles conduisent l'avion et Mlle Boll les accompagne comme passagère — Ils veulent dépasser le Friendship

Aérodrome Roosevelt, N.-Y., 7 (S. P. A.) — Le monoplane Columbia à moteur unique est parti ce matin à 6 h. 15 pour la première étape de son envolée transatlantique avec Mlle Boll comme passagère. Le Columbia a réussi l'an dernier la traversée de l'Océan Atlantique, piloté par Clarence Chamberlin avec Charles A. Levine comme passager.

Les aviateurs Oliver Le Boutillier et Arthur Argles, deux anciens officiers de la Canadian Air Force, conduisent l'avion. Mlle Boll les accompagne comme passagère. Le Columbia est parti d'abord pour Old Orchard, Maine, à 270 milles de distance. C'est à cet endroit que l'avion fera son plein d'es-

sence, avant de s'élancer pour la seconde fois au-dessus des mers. Mlle Boll espère arriver en Europe avant Mlle Amelia Earhart qui attend à Terre-Neuve un temps plus favorable pour entreprendre une envolée semblable. Il y avait très peu de spectateurs lors du départ du Columbia. Une centaine de personnes, journalistes et photographes pour la plupart, étaient présentes.

Levine est arrivé à l'aérodrome avec les aviateurs, dès l'aurore; une heure après le Columbia s'envola. Le départ s'est effectué sans difficulté bien que l'avion n'ait pas décollé aussi rapidement que les observateurs l'espéraient. Le Boutillier a déclaré aux journalistes, avant de partir, qu'il aimerait beaucoup à arriver en Europe avant

Mlle Earhart, mais qu'il ne prend pas part à une course. "Nous prendrons toutes les précautions voulues, a-t-il dit, et nous ne partirons certes pas d'Old Orchard avant que le temps soit très beau. Nous comptons toutefois partir les premiers."

Après le départ du Columbia, Levine a déclaré qu'il serait à Old Orchard tard cet après-midi avec Mme Boll. Bert Acosta pilote probablement l'avion de Levine.

"J'aurais bien conduit moi-même, a dit Levine, mais comme Mme Boll, nière de Mlle Boll, vient avec moi, je ne veux pas prendre de risque". Mlle Boll et ses deux compagnons ont avec eux le mécanicien Andrew Surini qui mettra le moteur au point à Old Orchard. Surini ne fera pas l'envolée transatlantique.

La session fédérale

Des faveurs aux immigrants britanniques; des miettes aux Canadiens

La campagne de M. Boulanger, de Bellechasse, heurte des préjugés anticanadiens — Le Dr Edwards ne veut pas que les groupements de langue française dans l'Ouest se développent — M. Cahan suggère une enquête générale dans les domaines agricole et industriel — Les crédits de l'île d'Anticosti encore en panne — Séances prolongées

LA PROROGATION POSSIBLE LE 9, MAIS ENCORE INCERTAINE

Ottawa, 6. — La machine à voter des millions, le comité des subsides, est restée en activité toute la journée. Cependant le résultat n'a pas été le même qu'hier. Plusieurs ministères ont obtenu des crédits mais le total en est bien en deca des cinquante millions. Il y a même des crédits, les \$300,000 de l'île d'Anticosti par exemple, qui sont restés en plan.

Le fait important de la journée, pour ses conséquences lointaines du moins, a été la présentation du rapport du comité de l'agriculture et de la colonisation à propos de son enquête sur l'immigration.

DES FAVEURS AUX BRITANNIQUES

Ce rapport comporte exactement ce que nous annoncions hier. Il recommande au gouvernement d'ouvrir toute grande la porte aux immigrants britanniques. On a pour ceux-ci toutes les sollicitudes: transport gratuit pour les jeunes immigrants de 14 à 20 ans, pour les domestiques et les employés de fermes, pour les parents d'un immigrant des Îles Britanniques déjà établi au Canada; réduction à £10 (un peu moins de \$50) du prix de la traversée pour toute personne des Îles Britanniques qui a l'intention de se rendre au Canada; l'abolition de l'examen médical par un médecin canadien des immigrants britanniques avant leur départ de Grande-Bretagne.

Une première résolution soumise au comité pour demander au gouvernement d'accorder aux cultivateurs canadiens des vieilles provinces qui veulent aller s'établir dans l'Ouest les mêmes avantages qu'aux immigrants britanniques, n'a pas été adoptée. Elle a même été retirée avant que le vote fût pris. Le comité en a adopté une autre qui suggère le rétablissement, sur tous les chemins de fer, des prix d'excursion pour les colons, tels qu'ils existaient avant la guerre.

Quant aux fils de cultivateurs canadiens, on demande que le gouvernement leur fasse, afin d'encourager leur établissement sur la terre, le même traitement qu'aux jeunes immigrants britanniques. C'est-à-dire que les fils de nos cultivateurs, en allant s'établir dans les nouvelles provinces, pourront obtenir, comme les nouveaux venus, des prêts à long terme et remboursables par annuités avec peu ou pas d'intérêt.

L'ENQUÊTE QUE SUGGÈRE M. CAHAN

Deux autres recommandations sont aussi faites par le comité: que le gouvernement fédéral cesse complètement de s'occuper de la colonisation et laisse cela aux gouvernements provinciaux en leur accordant, à cette fin, des octrois suffisants; qu'il entreprenne incessamment une enquête générale dans le domaine agricole et industriel afin de se rendre compte du nombre d'immigrants que nous pouvons accueillir à l'heure actuelle sans ceuser de préjudice aux citoyens canadiens.

L'idée de cette enquête à faire est de M. G.-H. Cahan et c'est lui qui a présenté une résolution en conséquence au comité. Pour ce qui a trait aux colons canadiens et aux fils de cultivateurs, c'est M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, qui s'en est principalement occupé. Au commencement de la session, en Chambre, il avait présenté une résolution pour attirer l'attention du gouvernement sur la question. Plus tard, c'est encore lui qui a

subsidés était à étudier les crédits de M. Stewart, ministre de l'Intérieur, quand un vague député de l'extrême gauche s'est mis à parler des accusations de Richard McClymont.

Ce Richard McClymont est un ancien fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Depuis quelques mois il publie, à ses frais, dans les journaux d'Ottawa, des accusations contre le ministère de l'Intérieur et contre le gouvernement d'une façon générale. Il prétend, entre autres choses, que si l'on avait suivi son avis le gouvernement économiserait des millions de dollars chaque année. Jusqu'à présent personne n'avait prêté grande attention à cette affaire. Non seulement la Chambre vient-elle d'en être saisie mais le chef de l'opposition, dans un bref discours, a dit que la Chambre ne peut laisser passer cela.

Le ministre de l'Intérieur, M. Stewart, a répondu que dès la session prochaine il demandera la convocation du comité des comptes publics pour faire une enquête générale sur son administration. En même temps le comité pourra examiner toute l'administration du gouvernement actuel.

L'ÎLE D'ANTICOSTI

Le crédit de \$300,000 pour des travaux de creusages dans le port de Ellis Bay, dans l'île d'Anticosti, est revenu devant la Chambre. Celle-ci ne l'a pas adopté bien que le ministre des travaux publics, M. Elliott, se soit dit prêt à réduire le crédit à \$200,000.

Deux ministres, MM. Elliott et Cannon, ont parlé en faveur du crédit. Ils ont représenté que le creusage en question ne peut être fait par l'Anticosti Corporation parce qu'il ne s'agit pas d'un travail dans l'île mais dans le fleuve Saint-Laurent.

M. C.-G. Power, député de Québec-Sud, a recommencé son opposition et finalement le crédit est resté en plan.

DES SEANCES JUSQU'A MINUIT

Ca n'est d'ailleurs pas le seul crédit qui soit resté en plan. Il y a celui de \$39,000,000 pour le Canadian National. C'était un gros morceau, évidemment que \$39,000,000, et la Chambre ne pouvait entreprendre de le digérer ce soir.

Au moment de l'ajournement le premier ministre a suggéré que, vendredi soir, la Chambre accorde deux heures au lieu d'une aux bills privés et siège ensuite jusqu'à minuit au lieu d'onze heures.

Le chef de l'opposition a acquiescé quant à l'ajournement de minuit, mais il n'est pas prêt à concéder une heure de plus aux bills privés.

En attendant qu'on puisse s'en rendre compte la prorogation se fera samedi. C'est probablement en vue de cela que le premier ministre a demandé que la séance de vendredi soir se prolonge jusqu'à minuit.

Emile BENOIST

Changements de numéros. Nous prions nos lecteurs et ceux qui ont affaire à nous écrire d'adresser dorénavant toutes leurs lettres et communications écrites comme suit: Le DEVOIR, Case postale 4020, Montréal. De la sorte, notre courrier nous arrivera plus vite. On pourra ajouter à l'adresse le service particulier auquel est destinée la communication ou la lettre; ainsi, "Le Devoir" (Imprimerie) (Annonces) (Rédaction) (Nouvelles) (Librairie) selon le cas, pour faciliter la distribution intérieure. NUMERO MUNICIPAL — On vient de changer ce matin le numéro municipal de l'immeuble où nous logeons. L'ancien numéro 336, est rue Notre-Dame, disparaîtra sous peu. Notre nouveau numéro est "430 est, Notre-Dame". AU TELEPHONE — On a aussi changé notre numéro d'échange téléphonique. Il faut désormais appeler, pour avoir la communication avec le "Devoir", le numéro "Harbour 1241".

Coopération des services publics

LA VILLE DE MONTREAL ET LES COMPAGNIES D'UTILITE PUBLIQUE NOMMERONT UNE COMMISSION POUR LES TRAVAUX DANS NOS RUES

Les représentants de la ville de Montréal et des compagnies d'utilité publique se sont réunis hier après-midi à l'hôtel de ville afin de préparer le terrain pour la fondation d'une commission qui aura pour mission de coordonner les services d'utilité publique de toutes sortes dans les rues de la ville.

La commission centralisera tous les renseignements au sujet de l'état des rues, au sujet des constructions souterraines et à niveau des compagnies, toutes les compagnies seraient au courant des travaux entrepris et elles essaieraient de suivre le programme de construction et d'amélioration en faisant le moins possible de coupes des pavages et en ne dérangeant pas les travaux de tuyauterie souterraine, etc. Il est possible que chaque compagnie reçoive plus tard des allocations de terrains au certain niveau dans les rues de sorte qu'il n'y aurait plus de conflits entre les corporations pour l'accomplissement des travaux nécessaires. De cette façon, la ville et les compagnies seraient bien servies.

Au cours de l'assemblée d'hier, on n'a discuté que les grandes lignes du projet et on a décidé que M. H.-A. Terroux, ingénieur en chef de la ville, serait le président d'une telle commission et que M. G. B. McLeod, directeur des services électriques de Montréal, en serait le vice-président.

Un secrétaire sera aussi nommé, mais il sera probablement rémunéré par toutes les compagnies. Un sous-comité a ensuite été formé; il se compose de deux représentants de la ville de Montréal, deux de la Montreal Light, Heat and Power; deux de la Montreal Tramways Co., deux de la Cie du téléphone et deux de la commission des services électriques de Montréal, un chacun pour les cités de Westmount, d'Outremont et de Verdun. Ce sous-comité devra étudier le détail du projet et faire rapport à la commission temporaire. Quand tous ces détails auront été réglés, on créera la commission permanente. Pour le moment, il s'agit surtout d'obtenir la promesse de coopération de toutes les compagnies intéressées.

Les négociations au sujet de la nomination de cette commission étaient entreprises depuis longtemps et elles ont eu pour résultat l'assemblée d'hier qui fut présidée par M. G. B. McLeod. Une circulaire, émise par M. E. S. Stanton, surintendant des services à gaz de la Montreal Light, Heat and Power, adressée aux intéressés, donnait les raisons qui militent en faveur de la création d'une telle commission.

Résumé brièvement, cette circulaire mentionnait aux compagnies et aux municipalités, quelques-uns des principaux problèmes que la commission pourrait étudier pour le bénéfice de tous; actuellement, par exemple, il n'y a aucun système d'échange des données entre les compagnies au sujet des travaux à accomplir. Les spécifications du service municipal ne sont pas toujours observées, il n'y a pas d'uniformité dans l'accomplissement des travaux, etc. La commission pourrait remédier à tout cela en coordonnant les plans.

Parmi ceux qui assistaient à la réunion d'hier, mentionnons: MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

MM. G. B. McLeod, ingénieur du service technique de la ville, qui présidait; H. B. Pope, surintendant général du service de l'électricité; A.-N. Sainte-Marie, gérant de publicité; E. S. Stanton, surintendant de la distribution du gaz; W. J. Morgan, assistant surintendant de la distribution du gaz; C.-D. Turcotte, gérant du bureau de la distribution du gaz; et D. O. Wing, ingénieur, tous de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated; MM. R. D. Hunt et H. J. Owens, de la Bell Telephone Company; M. K. B. Thornton, de la compagnie des Tramways; M. G. E. Templeman, de la Commission des services électriques; M. J.-G. Caron, assistant ingénieur du service technique de la ville; M. G. W. Thompson, gérant-général de Westmount, et M. P. E. Jarmann, ingénieur de Westmount; M. E. Lucrot, ingénieur de la ville d'Outremont; M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine; M. H. Hadley, ingénieur de la ville de Verdun, et M. K. M. Wilson, vice-président et ingénieur conseil du service électrique de la Shawinigan Water and Power.

AU SÉNAT

DERAT SUR LE BILL DES PENSIONS MILITAIRES

Ottawa, 7. — La Chambre Haute a renvoyé au comité des pensions du Sénat le bill des pensions militaires amendé par elle, et dont les amendements n'ont pu être acceptés par les Communes. Le sénateur Taylor, qui est l'auteur de ces amendements, fera partie de ce comité. Il y a deux questions à considérer par suite de ces amendements: le droit d'appel des personnes en charge d'une pensionne de la décision du Bureau des Pensions, et le droit des veuves qui ont contracté mariage avec des pensionnés invalides et décédés à cause de leur invalidité. Sur ce dernier point il importe de prévenir la fraude, attendu que sur 700 cas concrets qui pourraient se prévaloir de cette clause pour recevoir des pensions supplémentaires, les bénéficiaires recevant déjà, à d'autres titres, des pensions. Aujourd'hui la décision du Bureau des Pensions est finale. L'amendement des Communes, rayé par le Sénat, empêcherait le droit d'appel devant une commission plus élevée.

Le travail du comité consistera à rallier sur le même terrain les propositions du Sénat et celles de la Chambre des Communes. Hier le sénateur Taylor a demandé au gouvernement s'il voulait l'adoption de ce bill. Le sénateur Dandurand de faire remarquer que le bill avait déjà été soigneusement étudié par un comité des Communes. Le gouvernement désire que le Sénat étudie aussi soigneusement ce bill que l'ont fait les Communes. Le sénateur Béique a été d'avis que la difficulté ne venait pas de la rédaction du bill, mais de principes qui se trouvent à sa base.

Le sénateur Calder a ajouté qu'il sait depuis des années, tant comme député que comme sénateur, que le Parlement veut rendre justice aux vétérans sans s'occuper des partis politiques. Il ne saurait être question de faire partie de ce bill avant de se soigneusement étudié par un comité des Communes. Mais on sait ce qui a eu lieu aux Etats-Unis sur cette question des pensions et on veut garder le Canada contre de pareils abus. La formule qui servirait de sauvegarder d'efficacité est difficile à trouver. Des abus coûteraient des millions au pays. Il est d'avis que le comité du Sénat ferait bien d'étudier le plus sérieusement qu'il le peut ce problème, bien que la solution ne paraisse pas bien facile à atteindre.

Candidats à l'étude du droit

Voici les noms de ceux qui demanderont leur admission à l'étude du droit lors de la réunion du Barreau à Québec, le 3 juillet.

- Pour le district de Montréal: Joseph-Paul Allard, Montréal; Talbot-A. Armstrong, Montréal; Saul-S. Berlin, Montréal; Marcel Bernstein, Montréal; Hercule Bitas, Montréal; Abraham Borts, Montréal; Raymond Caron, Outremont; Paul Chabot, Montréal; Germain Charland, Pierreville; Nathan Cotler, Montréal; Jean-Jérôme Décarie, Montréal; J.-Viator Deguire, Ste-Justine; James-P. Diplot, Westmount; Jean-Louis Dorais, Montréal; Jean Dufort, Montréal; René Duranleau, Montréal; Edmond-Howard Eberts, Montréal; Louis-Joseph Fortin, Verdun; Rodolphe Gauthier, Montréal; Charles-Dmaut Goldstein, Montréal; Morris Goldenberg, Montréal; Harry Grobstein, Montréal; Jacques-Aimé Herdt, Montréal; Réginald-C. Harvey-Jellie, Westmount; Marcel Jalbert, Outremont; Louis-Philippe Laineuse, Montréal; Abraham-Isaac Lang, Montréal; Laurin Lapointe, Montréal; Paul LeBel, Montréal; Charles-William Leslie, Montréal; Alfred-Taylor McKergow, Montréal; Joel-L. Marcovitz, Westmount; Maurice Meunier, Montréal; Stephen Boyd Millen, Westmount; Henri Monty, Montréal; André Morin, Montréal; Marcel Pigeon, Outremont; Claude Prévost, Outremont; Charles-Maurice Raymond, Montréal; Georges Reid, Montréal; J. Redmond Roche, Chambly; Jean-Paul Verschelden, Montréal; Arthur St-François, Montréal; Max Schwartz, Montréal; Ruben Spector, Montréal; Lazarus Tinkoff, Montréal; J.-N. Vaillancourt, Montréal; W. Jack Weber, Montréal.

Accusé de détournement de fonds

Sherbrooke, 7. (D.N.C.) — M. J.-A. Girard, ancien secrétaire-trésorier d'East-Angus, a été arrêté hier, vers onze heures, à East-Angus, sur un mandat signé par le procureur général de la province et accusant Girard d'un détournement d'une somme de \$14,000 appartenant à la municipalité d'East-Angus.

L'accusé a été amené immédiatement à Sherbrooke où il a comparu devant le magistrat Lemay qui a fixé son cautionnement à \$5,000 pour sa mise en liberté provisoire.

Retraite fermée pour collégiens

Une retraite fermée pour étudiants du cours classique s'ouvrira à la Broquerie (Boucherville), le samedi 7 juillet au soir. Cette retraite durera quatre jours pleins. Elle sera sous la direction du R. P. S. Bellavance, S.J., à qui il faut s'adresser pour retirer sa place, (collège Sainte-Marie, rue Blaire, Montréal).

Examens chez les assureurs

On vient de rendre publics les noms des candidats qui ont subi avec succès les examens pour l'obtention du titre de Chartered Life Underwriter. Les examens portaient sur les principes de l'assurance-vie, son histoire et l'art de la vente de l'assurance-vie.

Les candidats heureux pour la province de Québec sont Robert N. Balsille, Imperial Life Assurance Co., J. Reginald Barraclough, Imperial Life Assurance, H. M. G. Garden, Imperial Life Assurance, Gordon W. Lévesque, Mutual Life Assurance, A. J. R. Parkes, Star Life, Maurice P. Shea, Imperial Life.

LE C. N. R. ET M. SIMMS

Le Canadien National répond ainsi à M. L. W. Simms, de Saint-Jean, N.-B., qui, au cours d'une conférence prononcée devant l'Association des manufacturiers canadiens, a critiqué le Canadien National dans les Provinces Maritimes.

"Les déclarations de M. Simms au sujet du Canadien National", dit cette réponse, "sont si inexactes et démontrent un tel préjugé que bien que ne représentant pas l'opinion d'une partie considérable ou en vue du public des Provinces Maritimes, il est impossible de les laisser passer sous silence.

"Les citoyens de Moncton, par l'intermédiaire de leur conseil municipal, et croyant leurs intérêts en jeu ont adopté une résolution sur la question de la direction du trafic qui depuis a été jugée par la Cour suprême. M. Simms accuse la direction du Canadien National d'être entrée dans le champ de la politique locale pour faire adopter cette résolution. Cette accusation est fautive et elle est insultante pour un corps public et l'administration du réseau.

"Au lieu de s'opposer aux efforts des Provinces Maritimes pour faire connaître au reste du pays leurs problèmes de transports et autres, comme le prétend M. Simms, le Canadien National a coopéré, au contraire, et continuera à coopérer dans toute la mesure du possible avec les autorités civiles, provinciales et fédérales afin d'assurer aux provinces de l'est des facilités de transport favorables à l'avancement de l'industrie et de l'agriculture. Toute l'aide possible a été donnée à la Commission Duncan. Les recommandations de cette commission telles qu'exprimées dans la loi des taxes de marchandises pour les Provinces Maritimes ont été suivies à la lettre. Cette loi est entrée en vigueur le 1er juillet 1927 et les recettes du Canadien National en juillet et août 1927 prouvent de façon concluante qu'en vertu de cette loi une réduction de 20.23 pour cent dans les taxes de transport a été accordée par le Chemin de fer aux expéditeurs des Provinces Maritimes.

"M. Simms a déclaré que depuis la publication du rapport Duncan le Canadien National n'avait pas perdu une occasion de se plaindre que les concessions consenties aux Provinces Maritimes étaient responsables de ses déficits. Tout ce qu'on peut dire de cette déclaration c'est qu'elle est fautive. La loi des taxes de marchandises pour les Provinces Maritimes oblige le gouvernement du Dominion à rembourser le Canadien National pour tout déficit résultant sur ses lignes de l'Est et par conséquent le Canadien National n'a pas besoin de se réclamer des désavantages dont il pourrait souffrir de ce chef.

"L'ouverture projetée des routes de trafic de Saint-Jean et de Ste-Rosalie était une question très importante pour le chemin de fer, non seulement en ce que les Provinces Maritimes étaient concernées, mais aussi en ce qu'elle affectait d'autres régions du pays. Elle fut donc soumise au plus haut tribunal canadien. Que ce dernier ait rendu une décision favorable au Canadien National au sujet de la route de Saint-Jean prouve la justice de notre cause. Aucun expéditeur des Provinces Maritimes n'a été affecté par cette procédure et tous les expéditeurs de ces provinces jouissent de tous les avantages qu'ont les expéditeurs des autres parties du pays.

"Le Canadien National respecte les lois et leur obéit, mais il ne laisse pas à des personnes hostiles ou préjugées le soin de déterminer sa conduite.

Université de Montréal

La session du printemps, pour le baccalauréat classique, sera tenue simultanément dans les collèges affiliés ainsi qu'à l'immeuble central de l'Université, (1265 rue Saint-Denis) les lundi 18 et mardi 19 juin.

L'ordre des devoirs est établi comme suit (heure solaire): 18 JUIN. — 7 heures a.m. à midi, composition littéraire en un thème; 10 heures a.m. à midi, thème; 3 heures à 6 heures du soir, version latine, philosophie logique et morale.

20 JUIN. — 7 heures a.m. à midi, thèmes latin et anglais ou français, philosophie métaphysique; 3 à 6 heures du soir, version grecque et physique.

A l'immeuble central de l'Université, les examens auront lieu dans la salle 215.

Les élèves extracollégiens doivent, après s'être inscrits chez le vice-recteur et d'avance, y apporter leurs dictionnaires et leur plume-réservoir. A la première séance, ils versent en plus \$5 s'ils se présentent au premier examen (rétorique); \$10, s'ils se présentent au deuxième (philosophie). Le premier matin, il est bon d'être au poste un quart d'heure d'avance.

Le résultat sera publié dans les journaux vers le 28 juin.

Mouvements des navires

- L'Alunia, Cunard, de Southampton, arrivera ici dimanche.
- L'Albertha, White-Star, de Londres, arrivera ici dimanche.
- L'Athenia, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera ici dimanche.
- Le Duchess of Bedford, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera ici dimanche.
- L'Empress of Australia, Pacifique Canadien, de Southampton, arrivera à Québec samedi.
- Le Minnow, Pacifique Canadien, de Glasgow, est arrivé à Montréal ce matin.
- L'Aurania, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.
- Le Letitia, Anchor-Donaldson, de Montréal, arrivera à Glasgow dimanche.
- Le Mégantic, White-Star, de Montréal, arrive au Havre aujourd'hui.
- Le Regina, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche.
- Le Melita, Pacifique Canadien, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Il est avantageux de savoir que partout, toujours on peut se procurer un thé pur, fin et de haute qualité, à un prix minime, en demandant



Deux Pères Dominicains arrivés à Hakodaté

Saint-Hyacinthe, 7. (D.N.C.) — Les RR. PP. André Dumas, o.p., et Hyacinthe-M. Reid, o.p., les deux religieux dominicains envoyés à la première mission dominicaine au Japon, sont arrivés sains et saufs à Hakodaté, après une heureuse traversée accomplie en onze jours. Ils s'étaient embarqués à Vancouver, à bord de l'Empress of Canada, du Pacifique Canadien. Aussitôt arrivés, ils adresseront un câblgramme à leur provincial, le T. R. P. Alphonse Langlais, o.p., du couvent de Notre-Dame de Grâce. Ils remercient de loin, disent-ils entre autres choses, leurs bienfaiteurs du Canada, tous ceux qui les ont comblés de dons pour aider à l'établissement de leur mission en pays lointain.

Jeritza change d'idée

Vienne, 7. — Usant du privilège reconnu à toutes les femmes de changer rapidement d'opinion, Mme Jeritza a fait annoncer que, tout bien considéré, elle se décidait à chanter l'Opéra de Saint-Jacques de Richard Strauss. Tout d'abord, elle avait décidé de ne plus chanter à l'Opéra de Vienne, parce que le directeur n'avait pas appuyé aussi chaleureusement qu'il l'eût fallu la candidature d'une si grande cantatrice à la Légion d'honneur. Elle déclare aujourd'hui qu'il y a eu un malentendu, qu'elle ne tient pas tant que cela à une décoration française plutôt qu'à une autre, et qu'elle n'a jamais eu de différend avec l'Opéra de Vienne.

Un mot de Clemenceau

On ne parle plus souvent de M. Clemenceau, dans les journaux. Mais on parle beaucoup de ses mots. Ils ne sont pas tous de lui, mais on ne prête qu'à eux riches. J'habite, on le sait, rue Franklin, au Trocadéro. Le jardin d'un collège de Jésuites éclaire ses fenêtres. Un arbre de ce jardin s'étant développé, M. Clemenceau y voyait moins clair; il demanda qu'on émondât ses branches. Le Père Recteur fit faire le travail aussitôt. Alors M. Clemenceau lui écrivit pour le remercier. Et sa lettre commençait ainsi: "Mon Père... je puis bien vous appeler ainsi, puisque c'est vous qui m'avez donné le jour..."

UN BEAU LIVRE SUR UN GRAND SAINT

LE CURE D'ARS — SAINT JEAN-MARIE BAPTISTE VIANEY (1786-1859) D'APRES TOUTES LES PIÈCES DU PROCÈS DE CANONISATION ET DE NOM-BREUX DOCUMENTS INÉDITS — OUVRAGE COURONNE PAR L'ACADEMIE FRANÇAISE

"Ce qu'il nous faut avant tout quand nous lisons la vie d'un saint, c'est le saint lui-même. Nous voulons connaître son histoire, son aspect, ses gestes, son âme, ses vertus. Le contact avec un saint, quand on le connaît d'en rencontrer un vivant, nous procure une joie pure et douce; nous en cherchons quelque souvenir, quelque reflet, dans sa biographie.

"M. l'abbé Trochu a compris à merveille ce désir du peuple chrétien. Il nous donne un curé d'Ars aussi complet que possible. Il a fouillé avec le plus grand soin les documents du procès de canonisation; il a apporté à son travail une méthode et une rigueur qui lui ont valu tout récemment, devant la Faculté des lettres de Caen, le grade de docteur es-lettres avec mention honorable et des félicitations du jury.

"Singulier signe des temps! une vie de saint, et de quel humble saint, devenue sujet de thèse; un livre de science officielle qui est un des plus touchants livres; l'édification que nous ayons lus depuis longtemps. Il faut bien avouer que l'intelligence n'est plus à gauche!"

"M. Trochu ne marche que sur un terrain solide et s'arrête à chaque pas; mais que de fleurs s'y épanouissent! Et combien actuelles les pages sur la danse et le défilé, les combats victorieusement par le curé d'Ars; combien curieux le récit de ses démarches avec le démon; combien intéressant le don qu'il avait de lire dans les âmes; combien touchante son humilité; combien stimulante pour notre mollesse son austerité! Une âme de saint est ce qu'il y a de plus beau sur terre; son élection, sa formation, ses luttes, voilà le plus émouvant des drames. Si vous ne m'en croyez, lisez donc cette thèse de docteur, vous y trouverez plus de vérité humaine, plus de psychologie, plus de profondeur, plus de beauté morale, plus de variété, plus de faits et surtout plus d'intérêt que dans les neuf dixièmes de la production romanesque d'aujourd'hui, même pris en bloc. Bref un livre que vous seriez incusable d'ignorer." (Revue des Lectures).

Volume de 702 pages, in-8, au comptant \$1.10, par la poste \$1.25. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336, Notre-Dame est, Montréal.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 8239. The Elias Rogers Co. Ltd., des cités et district de Montréal, demanderesse, vs J.S. Stafford, de la cité d'Outremont, district de Montréal, défendeur. Le 16ème jour de juin 1928, à 10 heures de l'avant-midi, heure solaire, au domicile dudit défendeur, au no 848 rue Davaar, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Théo-Guy GROTHE, H.C.S. cham. 95, Harbour 3917. Montréal, 7 juin 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2210. La Cie P.-T. Légaré, Ltee, demanderesse, vs Donat Sauter, défendeur. Le 16ème jour de juin 1928, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 223 rue Saint-Remi, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine à laver électrique, glacière, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Aug. VINSON, H.C.S. Montréal, 6 juin 1928.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 3743. Arthur Hamel, demandeur, vs A.J. Bousquet, défendeur. Le 18ème jour de juin 1928, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 88-A rue Girouard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Aug. VINSON, H.C.S. Montréal, 6 juin 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 10220. Leo Noel, demandeur, vs L. Cadorette, et vir, défenderesse. Le 16ème jour de juin 1928, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au no 241 rue Dorchester O. en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en poêle, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Aug. VINSON, H.C.S. Montréal, 6 juin 1928.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 34386. Anglo-American Woolen Co. Ltd., corps politique et incorporé, d'abord incorporé et ayant son bureau principal dans la cité de Montréal, demanderesse, vs Arthur I. Livingston, de Montréal, des cités de Saint-Jacques, en la cité de Montréal, défendeur. Le 16ème jour de juin 1928, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 225 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en étoffes à habiller, noir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. BEAUPRE, H.C.S. Montréal, 3 juin 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 18734. Louis Marmorek, de Montréal, (Edison Unit Sales Co.) demandeur, vs I. Wisenberg, du même lieu, défendeur. Le 16ème jour de juin 1928, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 225 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine à repasser les chaussettes et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. DESCHENEAUX, H.C.S. Montréal, 7 juin 1928.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460.)



LE MALADE AVARE

Un célèbre médecin prenait, pour la première consultation, \$50, et pour chacune des suivantes \$10. Un malade qui ne voulait nullement payer \$50 et eût préféré commencer par la seconde visite, entra un jour dans le cabinet du docteur, et s'écria d'un ton dégagé: — Docteur, c'est "encore" moi. — Très bien, désobligez-vous. Après un examen consciencieux, la célébrité conclut: — Ça va très bien. Continuez le traitement que je vous ai prescrit la dernière fois.

LE BON MEDECIN

Dans certaines paroisses chinoises, une loi oblige les médecins à mettre une lanterne après la mort de leurs malades. Un Chinois nouvellement arrivé dans la ville, et dont la femme venait de tomber très malade, partit à la recherche d'un docteur. Il fut impressionné par le nombre imposant de lanternes devant les demeures des médecins. Enfin, il aperçut, devant un pavillon habité par l'un d'eux, cinq lanternes seulement. Il sonna à la porte et pria l'homme éminent de venir soigner sa femme. Chemin faisant, il le félicita d'avoir si peu de lanternes devant sa maison. — Rien d'étonnant, répondit le médecin, je ne suis installé que depuis hier.

L'Union de Saint-Joseph

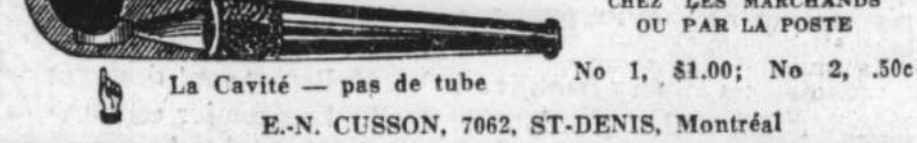
Saint-Hyacinthe, 7. (D.N.C.) — L'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe a réorganisé les divers bureaux relevant de son administration. Les membres de l'association ont tous été réélus au dernier congrès: MM. Honoré Saint-Germain, notaire, président général; L.-A. Beauregard, vice-président; M. David, 2ème vice-président;



Vichy Supreme Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Le Vichy pure aromatisée au citron. C'est un purgatif efficace dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à vin chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Réclamez-la chez votre pharmacien. Agent général pour le Canada. J. ALFRED OUMET 23, RUE ST-PAUL EST, MONTREAL

La pipe CAVITE ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.



CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE No 1, \$1.00; No 2, \$1.50. E.-N. CUSSON, 7062, ST-DENIS, Montréal

Dix mille à la fois!

Cette collection est tellement recherchée qu'il faut commander par dix mille à la fois. Elle sied particulièrement aux bibliothèques paroissiales. Nous venons de recevoir un nouvel envoi.

Table with 2 columns: Title and Price. Includes 'COLLECTION STELLA', 'Jolis romans pour la famille et les jeunes filles', and a list of titles like 'ALANIC', 'ARDEL', 'ARNEAUX', etc.

- ALANIC, Mathilde — Les Espérances.
ARDEL, Henri — Deux amours.
ARNEAUX, (des) M. — Le mariage de Gratienne.

Demain: VENDREDI, 8 juin 1928. De l'Octave, semid.

Lever du soleil 4 h. 17. Coucher du soleil, 7 h. 46. Lever de la lune, 11 h. 55.

Pleine lune, le 3, à 7 h. 18 m. du matin. Dernier quart, le 11, à 5 m. du matin. Nouvelle lune, le 17, à 3 h. 45 m. du soir. Dernier quart, le 24, à 5 h. 55 m. du soir.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET PLUS CHAUD. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 69. Minimum 48. Demain maximum 72. Minimum 53. Même date l'an dernier 62. BARGOMETRE. 10 heures a.m. 29.65. 11 heures a.m. 29.68. Midi: 29.67. Chiffres journaliers pas en Saison L.-M. de Mexic. 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

Ce que propose M. Cahan

Un ministère de l'immigration, de la colonisation et du développement industriel

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Au début de la séance de ce matin, en Chambre des Communes, M. C. H. Cahan, député conservateur de St-Laurent-St-Georges (Montréal) a proposé en amendement au rapport du comité parlementaire qui a fait enquête dans l'immigration canadienne, la création d'un ministère de "l'immigration, de la colonisation et du développement industriel".

La situation religieuse au Mexique et le Vatican

La Curie romaine étudie à fond la question, depuis quelques jours — Déclaration de S. G. Mgr Ruiz

Rome, 7 (S.P.A.) — Le Vatican annonce que la Curie romaine a étudié à fond depuis quelques jours la situation religieuse au Mexique, mais rien n'est conclu jusqu'à présent. M. Dwight Morrow, ambassadeur américain au Mexique, actuellement à New-York a refusé de faire une déclaration sur les négociations que l'archevêque Leopoldo Ruiz, de Michoacan, est sensé conduire avec le Vatican pour régler les difficultés entre le gouvernement Gallés et l'Eglise catholique romaine.

Caucus échevinal demain matin sur la "Montreal Water"

On y admettra les journalistes et on produira le rapport Laurendeau

L'assemblée mensuelle du conseil municipal aura lieu lundi. Il est probable que le comité exécutif présentera son rapport sur l'achat de la "Montreal Water and Power Company", mais l'ordre du jour n'en fait pas mention. D'ailleurs, comme l'ordre du jour comprend 12 sujets de discussion et d'étude, il faudrait ajourner l'affaire de la "Montreal Water and Power".

Le "Friendship" et le "Southern Cross" s'envoleront d'ici quelques heures

BAIE DES TREPASSES, Terre-Neuve, 7 (S.P.A.) — A huit heures ce matin, le pilote Wilmer Stultz et le mécanicien Lou Gordon, après avoir travaillé pendant deux heures, mettaient la dernière main aux préparatifs de l'envolée transatlantique du "Friendship". Ils n'ont pas dit à quelle heure ils croyaient pouvoir partir.

A LA "SOCIÉTÉ ROYALE"

PROJET D'UN FONDS DE \$500,000 POUR LA PUBLICATION DE DIVERS TRAVAUX

Québec, 7 (D.N.C.) — Mgr Camille Roy, qui a été élu président de la Société Royale du Canada, lors du dernier congrès de cette société il y a deux semaines, à Winnipeg, est de retour à Québec. Mgr Roy rapporte du congrès les meilleures impressions.

Le Friendship ne peut décoller

(Dernière heure) La Baie des Trépassés, Terre-Neuve, 7 (S.P.A.) — Le monoplan Friendship a tenté sans succès de s'envoler, cet après-midi, par trois fois. Il était trop chargé et le vent était trop faible pour lui permettre de s'élever.

AU CONSEIL MUNICIPAL

L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DE LUNDI

Ordre du jour de la réunion du conseil municipal lundi:

- REGLEMENTS. 1. — 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No 934, accordant une indemnité à la famille du constable Thomas Edis, qui a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions. (Echevin Trépanier). (23 avril 1928).

SOUVA, Fidji, 7. (S.P.A.) — A cause de la difficulté à faire le plein d'essence de leur avion, les aviateurs du "Southern Cross" ont décidé de ne partir que ce soir à 6 h., pour l'Australie.

Les élections en Colombie

Victoria, 7 (S.P.A.) — On n'a pas encore annoncé la date de la dissolution de la Législature de la Colombie-Anglaise mais il est possible qu'elle se produise d'une journée à l'autre. Le premier ministre Maclean a annoncé qu'il n'en connaissait pas encore la date. On croit que l'appel au peuple se fera le 18 juillet alors que les nominations auront eu lieu le 27 juin.

Trois inspecteurs des viandes

Les trois médecins vétérinaires nommés par le comité exécutif pour faire l'inspection des viandes aux points d'entrée de la ville sont: MM. Magloire Laberge, Leo Chevrefils et Edouard Isate-Brien-Durocher.

Moukden est sous la loi martiale

Depuis le dynamitage du train de Chang-Tso-Lin PEKIN, 7 (S.P.A.) — Les drapeaux nationalistes flottent ici aujourd'hui pour annoncer le changement de régime de la dictature du maréchal Chang Tso Lin au Kuomintang. Il n'y a pas eu de désordre. Pékin est isolé. Les chemins de fer ne fonctionnent plus depuis trois jours et il n'y a pas de service postal. Afin d'empêcher les déserteurs des armées chinoises de pénétrer dans la ville, on a fermé les portes. La route pour automobiles allant à Tsen Tsin est considérée comme dangereuse depuis qu'on a aperçu des soldats sans chefs qui la patrouillaient.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 7 (S.P.C.) — La pression est basse au-dessus de la vallée du Saint-Laurent et des Etats de la Nouvelle-Angleterre, de même que des provinces de l'ouest et les territoires du nord-ouest; elle est plus haute au sud des grands lacs et très haute à l'extrême-nord. Le temps a été beau dans le nord-Ontario et la partie est des Provinces Maritimes et pluvieux dans toutes les autres parties du pays.

Prêts à partir

Saint-Jean, Terre-Neuve, 7. (S.P.C.) — On annonce que Mlle Earhart, le pilote Stultz et le mécanicien Gordon sont à bord du Friendship et le départ de l'avion se fera sous peu.

Viellard brûlé à mort

Charlottetown, I. du P.-E. (S.P.C.) — Henry Moore, 75 ans, de Mount Pleasant, comté de Prince, a été brûlé à mort lorsque le feu a détruit la maison qu'il habitait seul. Les voisins, attirés par l'incendie, purent voir le corps du vieillard glissant sur le plancher de la cuisine, mais il leur fut impossible de lui porter secours. On croit qu'il a mis le feu en voulant allumer une lampe ou un poêle.

Prière de lire

Le vaillant abbé Bethlehem, si connu par ses récentes campagnes contre les illustrés licencieux, vient de faire paraître, aux éditions de la "Revue des lectures" (77, rue de Vaugirard, Paris-6e), après plusieurs autres ouvrages, un gros volume de 624 pages sur La Presse. Cet ouvrage ne s'adresse pas seulement, comme on pourrait le croire, à un public de spécialistes. Il s'adresse à tout le monde, aux vingt millions d'hommes qui, en France, lisent un journal, et se laissent imposer par le papier imprimé la majeure partie de leurs idées religieuses, politiques, morales, sociales, littéraires et artistiques.

LE "DUCHESS OF BEDFORD"

CE NOUVEAU PAQUEBOT DU PACIFIQUE CANADIEN ARRIVERA DEMAIN SOIR A MONTREAL.

Le Duchess of Bedford, du Pacifique Canadien, est attendu à Québec demain matin à six heures et à Montréal demain soir à 8 heures avec plus de 1,000 passagers, 1,865 tonnes de cargaison générale et 269 sacs de courrier.

Pour les sinistrés du Lac Saint-Jean

Québec, 7 (D.N.C.) — Les directeurs du chemin de fer Québec-Saguenay-Chibougamou, lord Gainsford et sir George Courthope, viennent de transmettre une somme de cinq mille dollars pour les sinistrés du Lac-Saint-Jean. Le C. N. R. offre aussi de mettre gratuitement à la disposition des autorités provinciales tout convoi nécessaire au transport de secours pour les victimes de l'inondation.

Fillette noyée à Caughnawaga

Une fillette de 5 ans, Gladys Gurotte, s'est noyée hier après-midi près du quai de Caughnawaga. Elle était à jouer dans le restaurant qui tient son père, M. Louis-A. Gurotte, sur le bord de l'eau, et elle est disparue vers 2 heures. Le père crut qu'elle était retournée à la maison et la mère elle-même ne s'en inquiétait pas, la croyant toujours au restaurant. Ce n'est que vers 3 heures, lorsque le cadavre fut retrouvé flottant, que le père reconnut sa fillette. Personne n'a été témoin de l'accident; on suppose que l'enfant s'est penchée pour regarder dans l'eau et a perdu l'équilibre.

M. Fernand Bouisson

Paris, 7. — M. Fernand Bouisson a été reçu président de la Chambre par 327 voix contre 243 qui ont allé à M. Franklin-Bouillon. Ont été élus vice-présidents: MM. Henri Paté, Léon Bouyssoy et Bouilloux-Laffont. Il y a ballottage pour le 4e vice-président.

Vétérans américains à La Havane

La Havane, 7. — Plusieurs milliers de vétérans de la guerre hispano-américaine se rendront à La Havane pendant le mois d'octobre pour leur convention annuelle. Le département d'Etat cubain s'occupera de la réception des visiteurs. On a déjà commencé les préparatifs pour la réception officielle qui leur sera faite par le président Machado. On a choisi les différents comités chargés de la question de procurer des logements, de s'occuper des cérémonies de réceptions et de la visite des principaux lieux historiques.

La reine Victoria de Suède

Stockholm, 7. — La reine Victoria de Suède, qui est malade depuis longtemps à sa villa à Rome, commence à se remettre et ses médecins pensent qu'elle pourra rentrer en Suède pour le 70ème anniversaire de naissance du roi Gustave, le 16 juin.

Au Sénat français

Paris, 7. — Au Sénat, M. Hery ayant fait allusion aux bruits qui circulent sur la spéculation déréglée et à la situation monétaire et ayant mis en cause la Banque de France, M. Poincaré répliqua que les chiffres de M. Hery étaient inexacts et susceptibles de fournir des armes aux spéculateurs. La Banque opère avec une entière régularité, déclara-t-il, et agit loyalement lorsqu'elle émet des billets en contrepartie des achats de devises, ce qui permet la stabilité de fait en préparant des mesures d'assainissement monétaire qui seront prises un jour ou l'autre et plus tôt que plus tard.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

L'incident yougoslave-italien

Mussolini accepte les excuses du gouvernement de Belgrade

BELGRADE, Yougoslavie, 7 (S.P.A.) — Le premier ministre Mussolini a envoyé au gouvernement yougoslave un accusé de réception de sa note au sujet des manifestations antifascistes pour lesquelles il accepte les excuses contenues dans le sens général de ladite note. Le premier ministre italien a manifesté l'espoir que les relations entre les deux pays deviendraient plus amicales par la suite.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

LE R. P. L.-E. TREMBLAY, P.S.V. Saint-Hyacinthe, 7. (D.N.C.) — Le R. P. Louis-Eugène Tremblay, P.S.V., fondateur et supérieur de l'oeuvre du Patronage de Saint-Hyacinthe, a célébré hier, mercredi, le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est né à Saint-Hilarion, comté de Charlevoix, le 29 décembre 1878, fils de Dorila Tremblay et de Geneviève Tremblay. Il fut ses études à Québec et à Rome, Italie; entra chez les Frères de Saint-Vincent de Paul à Paris, en 1897; prononça ses vœux à Rome, en 1900; fut ordonné dans la même ville par le cardinal Respighi, le 6 juin 1903. Il continua ses études à Rome, de 1903 à 1904; devint assistant-aumônier d'un patronage pour jeunes gens à Saint-Etienne, en France, (1904-1905); à Québec, en 1905; fonda le patronage de Saint-Vincent de Paul à Saint-Hyacinthe, en 1905; devint supérieur du Patronage Laval de Québec en 1924; de nouveau supérieur du Patronage de Saint-Hyacinthe, en 1926. Le Père Tremblay est licencié en philosophie, docteur en Saint-Thomas d'Aquin, bachelier en droit canonique; docteur en théologie. Une petite fête intime eut lieu mercredi, au Patronage, à l'occasion des noces d'argent sacerdotales du fondateur. Plusieurs représentants des autres maisons de Saint-Vincent de Paul dans la province avaient tenu à y participer, entre autres les RR. PP. Paul Laperrière, supérieur du Patronage de Lévis; J. Plamondon, supérieur du Patronage Laval de Québec; F. X. Rochette, supérieur de la maison Jean Le Prévoist, de Montréal.

NOMMÉ PRIEUR A FALL RIVER

LE T. R. P. MANNES MARCHAND DIRIGERA LE COUVENT DOMINICAIN DE SAINTE-ANNE DE FALL-RIVER. Saint-Hyacinthe, 7. (D.N.C.) — On nous apprend, au couvent dominicain de cette ville, que le R. P. Mannes Marchand, O.P., cidevant vicaire de la paroisse de Ste-Anne de Fall-River, Mass., vient d'être nommé prier du couvent dominicain de Fall-River, avec le titre de Très Révérend Père. L'élection du nouveau prier fut faite il y a quelques semaines, par les religieux dominicains de Fall-River, mais ce choix vient seulement d'être confirmé par le T. R. P. Alphonse Langlais, O.P., de Notre-Dame de Grâce, supérieur général de l'Ordre de Saint-Dominique dans l'Amérique du Nord. Le T. R. P. Marchand est né à Chateaugay, le 4 novembre 1883. Il entra dans l'Ordre des Dominicains à Saint-Hyacinthe, en 1905 et fut ordonné en 1910. Il demeura à Saint-Hyacinthe jusqu'en 1912; fut vicaire de Saint-Anne de Fall-River de 1912 à 1916; curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Ottawa, de 1916 à 1922; prier du couvent de Notre-Dame de Grâce, de 1922 à 1925; de nouveau vicaire de Sainte-Anne de Fall-River, de 1925 à 1928. Le T. R. P. Marchand succéda comme prier, à Fall-River, au T. R. P. Marie-Joseph Archambault, O.P., nommé prier du monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Lewiston, Me.

A la recherche de l'Italia

Baie King, Spitzberg, 7 (S.P.A.) — L'aviateur norvégien Buisser-Larsen est arrivé à la baie du Roi aujourd'hui, pour prendre part à l'expédition organisée pour retrouver les aviateurs du dirigeable Italia. La température ce matin était défavorable mais le capitaine Buisser-Larsen attend la première éclaircie pour s'envoler et aller joindre le lieutenant Holm, un autre aviateur norvégien, qui est actuellement à faire des recherches au nord du Spitzberg. La brume a empêché le lieutenant Holm de s'envoler hier.

Le Columbia retourne à Curtis Field

(Dernière heure) New-York, 7 (S.P.A.) — Après une envolée de six heures, le monoplan Columbia est retourné à Curtis Field, ce matin, sans avoir pu repérer Old Orchard, Maine, où il devait descendre avant de tenter une envolée transatlantique.

Au rang de ministres plénipotentiaires

Genève, 7. (S.P.A.) — Désormais, les juges à la Cour Internationale de Justice auront le rang de ministres plénipotentiaires accrédités à la cour de la reine de Hollande, conformément à un accord ratifié par le conseil de la S. D. N. Ainsi se termine une discussion qui menaçait un moment d'éloigner de la Haye la cour de justice. Les femmes et enfants des juges jouiront des privilèges reconnus au corps diplomatique. Aux réceptions royales, les juges prendront rang après le corps des ambassadeurs mais avant les ministres accrédités.

Incendie dans un café d'Hollywood

Los Angeles, 7 (S.P.A.) — Un incendie a éclaté la nuit dernière dans un café de nuit à Hollywood, et dix personnes ont été blessées.

HARBOUR 1241\* Dorénavant, notre appel téléphonique de jour, avec échange privé, porte le numéro: HARBOUR 1241\* Le soir, on doit appeler les numéros suivants: Administr.: HARBOUR 1243 Rédaction: HARBOUR 3679 Gérant: HARBOUR 4897

U. C. C.  
Président  
Aldéric LALONDE  
Vice-président  
Julien METHE  
Sec. trésorier  
Oscar GATINEAU

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétariat  
336, Notre-Dame E.  
Edifice du "Devoir"  
Tél. HARBour 0620  
Montréal  
Adresser toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

## Situation qui demande considération

La situation des cultivateurs n'est pas très ensoleillée actuellement. L'avenir est sombre comme le firmament. Ceux qui ont le devoir de nous aider paraissent être loin de s'en rendre compte. Hier encore un homme d'affaires me disait que les cultivateurs sont les seuls à faire de l'argent.

On ne doit pas avoir besoin d'enquête comme on en a fait une pour les juges pour s'assurer si les cultivateurs sont dans une situation satisfaisante. Le nombre des cultivateurs forcés de s'en aller en ville devrait en dire assez. La grande majorité des cultivateurs ont diminué en valeur durant les dernières années. Quelques-uns m'accuseront de prêcher le pessimisme, je crois que c'est là une vérité qui a besoin d'être connue. La situation cette année s'annonce encore plus mal; les semences commencent à peine au temps où tout devrait être fini; les animaux sont demeurés à l'étable jusqu'en juin, le beurre se vend 32 à 33 centins, et les cultivateurs ont à payer les engrais alimentaires \$2.25 le cent livres.

Nos législateurs malgré tout ne s'inquiètent pas. Ils prennent leur temps pour organiser le crédit agricole; ils ne s'inquiètent pas non plus de ceux qui sont obligés de faire subir l'épreuve de la tuberculine à leur troupeau, et dont quelques-uns sont placés dans une situation très embarrassante.

Je voudrais aujourd'hui examiner un peu la situation de ces derniers. Je suis convaincu que c'est là une nécessité à laquelle les cultivateurs doivent se soumettre. Dès le congrès de 1925, nous demandions que le système d'accréditation du gouvernement fédéral s'étendît à tous les troupeaux. C'est ce qui se pratique déjà dans une certaine partie de la province, et le Dr Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture, m'autorisait, l'hiver dernier, à dire aux cultivateurs de la province de Québec que, si nous le voulions, toute la province sera en zones réservées aussi vite que le travail pourra s'accomplir.

C'est un avantage qui nous est offert de préférence à d'autres provinces — bien que certaines provinces l'aient eu avant nous — et nous devons en profiter. J'en voudrais pas cependant que l'on considérât cet avantage comme particulier aux cultivateurs.

La tuberculose est un terrible fléau contre lequel nous ne pouvons pas trop nous préoccuper. Elle existe chez les humains et chez les animaux, et en faisant disparaître les animaux tuberculeux, on diminuera certainement la proportion chez les humains.

C'est donc là une question qui intéresse la société et non pas seulement les cultivateurs, et cependant toute la charge retombe sur quelques cultivateurs. Je demande donc un peu plus d'aide pour ceux qui sont obligés de sacrifier pour l'intérêt général tout ou, une partie de leur troupeau.

J'écris "pour l'intérêt général" et je le prouve. D'abord, je n'ai pas connu de cas où des animaux soient morts de tuberculose. On la trouve aussi bien chez des animaux gras et paraissant en bonne santé que chez des animaux plus maigres. La proportion de lait consommée en campagne par chaque individu est deux ou trois fois plus considérable qu'ailleurs; le lait est consommé à l'état naturel, et les cas de tuberculose sont beaucoup moins fréquents qu'en ville. Ce ne sont donc pas les cultivateurs qui sont les plus malades, et puisque ce sont eux qui ont à payer tous les remèdes de prévention, je répète qu'ils doivent avoir plus d'aide. On dira peut-être que le gouvernement dépense beaucoup d'argent, c'est vrai, mais les cultivateurs en ont fourni leur part comme les autres, de cet argent.

N'étant pas habitué à nager dans l'argent, je cherche toujours des moyens simples et peu coûteux, et ceux que j'ai à suggérer sont de ceux-là.

Le gouvernement fédéral pourrait:

1o. Faire l'inspection à une époque de l'année un peu favorable aux cultivateurs. Celui qui doit sacrifier une partie de son troupeau au début de la saison de production perd beaucoup plus que la valeur de ses animaux. Il se voit désorganisé pour la meilleure saison, dans le temps de l'ouvrage sur sa ferme et dans le temps où il lui en coûtera le plus pour renouveler son troupeau. Le maximum d'évaluation d'une vache, soixante piastres, dont il n'est payé que les deux tiers, étant loin d'être ce qu'il en coûte pour la renouveler, on favoriserait les cultivateurs en faisant les premières inspections de septembre à février et durant le reste de l'année on pourrait faire la réinspection.

2o. Les cultivateurs devraient savoir un peu d'avance vers quelle époque de l'année leurs troupeaux seront inspectés. Pour plusieurs, il y a tout un autre programme à organiser après l'inspection. Je sais que dans certaines régions qui sont supposées être les premières à passer à l'inspection, et où il y a un peu de surexcitation, beaucoup de cultivateurs seraient bien plus à leur aise s'ils apprenaient que l'inspection ne se fera qu'à l'automne.

3o. Les inspecteurs ne devraient pas pouvoir faire de zèle en évaluant les animaux bon marché. Les vaches de soixante piastres sont rares dans ces régions parce qu'elles valent toutes un montant plus élevé, et les indemnités en bas de quarante piastres devraient être rares, tandis que, si je suis bien informé, ce sont plutôt celles de quarante qui sont rares. C'est tout ce que j'ai à demander au fédéral pour le moment, car inutile de demander que l'inspection soit bien faite.

Le gouvernement provincial devrait:

1o. Prêter aux cultivateurs l'argent qui leur manque de l'indemnité du fédéral pour renouveler leur troupeau.

2o. S'organiser, si cela est possible sans favoritisme, pour acheter dans les régions où les vaches sont bon marché ce dont les cultivateurs ont besoin. Ce serait facile à organiser si on le veut, car il est difficile et dispendieux pour un cultivateur, dans les régions où l'on a abattu un certain nombre d'animaux, de se procurer les vaches dont il a besoin à un prix raisonnable, et dans d'autres régions éloignées les vaches sont bon marché.

Je fais ces quelques suggestions et j'espère qu'elles seront prises en considération. Nous demandons des choses faciles à accorder, très peu coûteuses, et qui empêcheront quelques cultivateurs d'abandonner leurs terres, rendront la vie facile à d'autres et les attacheront ainsi au sol avec leur famille.

C'est là une question de justice. Cette lutte contre la tuberculose se fait dans l'intérêt général, et il faut que tous aident à ceux qui ont à subir les inconvénients de cette campagne et qui sont ainsi mis dans un moment très critique.

Oscar GATINEAU

## En avant

QUE L'EXPERIENCE SERVE

L'Union catholique des cultivateurs est depuis ses premiers jours préoccupée d'une grave question de liaison et de propagande. Mais depuis quelque temps, il semble qu'elle en soit plus entièrement prise.

Ses dirigeants comme ses membres se demandent s'ils doivent donner un journal bien à l'Union, et de quelle manière s'y prendre pour faire vivre cet organe. La question est de prime importance pour l'avenir de l'Union. Personne ne discutera désormais l'importance, la nécessité du journal. C'est un fait établi que le journal est entré dans la vie pour n'en point sortir. Nous vivons de lui comme il vit de nous. C'est chose tellement bien com-

prise qu'il n'existe pratiquement pas une association de quelque valeur (morale ou amicale) qui ne possède pas un journal ou revue qui lui sert de tribune publique et de moyen de propagande. Toutes les professions ont leurs journaux, toutes les associations aussi. Il suffit de faire l'énumération des intérêts de groupe pour compter du coup le nombre des publications.

Parce que le journal est l'arme de combat, de propagande et de liaison, il ne faut pas s'étonner si la lutte est si dure autour de lui, soit pour l'empêcher de paraître, le faire disparaître ou l'accaparer. Le trust le plus dangereux qui se fasse de nos jours est certainement celui de la presse, parce qu'il est presque toujours anonyme et combat pour des intérêts qu'il a bien soin de cacher, en tout ou en partie, au public. Le matérialisme prenant le dessus en bien des endroits, on voit

la presse être dominée par les intérêts d'argent.

L'argent a sans doute droit de faire entendre sa voix et de sauvegarder ses justes droits, mais il exagère lorsque, sous prétexte de faire l'éducation du peuple, il cherche uniquement à soigner ses propres intérêts. Dans les revues ou journaux qui lui seraient ouvertement consacrés, il serait chez lui; mais lorsqu'il fait le monopole, il se montre tout simplement accapareur.

C'est assez dire l'importance de l'organe-journal ou revue. Aussi ne nous étonnons-nous pas du tout de voir l'Union catholique des cultivateurs se préoccuper au plus haut point, comme de l'un des principaux articles de son programme, de la question de son journal.

L'Union est née du journal et le journal lui assure la vie. Toutefois, ce n'est pas la question qui se pose actuellement d'une manière pressante. La discussion qui se poursuit ne porte pas tant sur la nécessité de cet organe que sur le moyen de l'assurer.

Nos lecteurs, qui connaissent parfaitement ce que nous pensons de l'Union et le bien que nous lui voulons, ne trouveront pas déplacé que nous ajoutions notre opinion à tant d'autres déjà exprimées dans cette discussion déjà longue.

Nous devons prendre le monde tel qu'il est, et travailler à le rendre tel que nous voudrions qu'il fût. Or, le monde de chez nous n'est pas plus habitué d'une manière générale, aux publications professionnelles qu'il l'est aux associations professionnelles elles-mêmes. Notre monde individualiste a beaucoup de peine à se décider à entrer dans son association professionnelle, et il en a autant, quelque fois plus, à s'abonner à son journal. Le fait est d'expérience.

Aussi, les associations professionnelles qui ont vécu ont, pour la plupart, eu recours à une méthode particulière pour assurer leurs membres les contacts nécessaires à leur vie. Cette méthode, on la désigne sous le nom de "journal obligatoire".

C'est qu'il faut absolument, pour le bien général et le bien de chacun, que chaque membre puisse être renseigné sur ce qui se passe dans son association. Il faut aussi qu'on lui fournisse le moyen de communiquer facilement avec l'ensemble du groupe. Le journal professionnel, joué dans ce domaine, un peu le rôle de la circulation du sang.

Imaginons-nous un peu en quelle santé nous serions si les pieds et les bras, par exemple, étaient libres de recevoir le sang que pompe le cœur, et si, par surcroît, il prenait envie à ses membres de se désintéresser de cette circulation. Il en est de même de l'association professionnelle qui ne peut faire circuler son activité chez tous ses membres.

Et c'est aussi notre avis que l'Union des cultivateurs devra finir par se donner un journal obligatoire payé à même les contributions annuelles, comme le font déjà tant d'autres associations.

Quel sera ce journal, c'est une autre question à décider. Ce qui semble certain, c'est qu'à ce sujet l'opinion de M. Lalonde, président de l'Union, exprimée dans la "Terre de Chez nous" de jeudi dernier, nous paraît juste: il ne faut pas revenir sur ses pas. Si des méthodes ont été abandonnées dans le passé parce qu'elles causaient du tort à l'Union, gardons-nous bien d'y revenir.

C'est en avant qu'il faut regarder, en somme, non en arrière. Thomas POULIN. (de l'Action Catholique)

## Certaines causes du lard mou

(Notes des fermes expérimentales).

Il arrive parfois aux abattoirs un grand nombre de pores dont le lard est mou et l'on voudrait connaître les causes exactes de ce défaut, mais cela n'est pas facile; il faudrait pour cela remonter jusqu'à la ferme d'où ces pores proviennent en passant par toutes les vicissitudes du commerce. Faute de facilités voulues pour étudier le problème sous cet aspect, la seule chose que l'on puisse faire est de vérifier par des expériences si certaines conditions d'alimentation auxquelles on attribue ce défaut en sont réellement la cause.

On sait que plusieurs éleveurs de pores de l'Ouest produisent du lard mou; et comme ces éleveurs ont généralement l'habitude d'employer des rations restreintes, qui se composent, dans bien des cas, d'une seule espèce de grain, nous nous sommes servi de ce renseignement comme base pour la conduite de cette enquête. Il ne faudrait pas conclure de cette déclaration qu'il n'y a que les cultivateurs de l'Ouest qui péchent, dans le choix et dans l'emploi de ces aliments; il est loin d'en être ainsi.

Des essais récemment conduits à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa et portant sur des aliments séparés comme l'avoine moulu, l'orge moulu et les recoupees, ou "gru blanc", par comparaison à des rations de grain mélangé, ont fait voir qu'en général les aliments séparés sont plus propices à rendre le lard mou que les mélanges de grain bien choisis. On a constaté également que lorsqu'on ajoute du lait de beurre à ces aliments, le pourcentage de lard mou diminue. D'autres essais faits sur la même ferme ont indiqué que le mais ou les fèves ont une tendance à produire du lard mou lorsque la ration se compose exclusivement ou en grande partie de ces grains; par contre, l'emploi de bons mélanges de grain et l'addition à la ration de lait ou d'aliments succulents sous une forme quelconque ont ré-

gi-à un degré marqué contre toute tendance à la mollesse.

Il paraît également y avoir une relation intime entre la phase de maturité sur l'état physique du pore et sur la fermeté de la chair. Les pores qui ne sont pas bien finis, pas bien à point ou qui ne portent pas suffisamment de gras, sont souvent mous lorsqu'ils sont abattus.

Enfin, les preuves recueillies démontrent également que les pores qui ne profitent pas ou qui ne s'enrichissent pas bien produisent fréquemment du lard mou.

W. G. DUNSMORE, ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

## Pacage d'été pour les truies portières

NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES

Dans l'industrie du nourrissage des pores, les soins à donner aux truies portières, ont la plus haute importance. Il est généralement admis en effet que l'état de santé et de vigueur dans lequel se trouve la truie au moment de la saillie et pendant la période de gestation exerce un effet considérable sur le volume de la portée, ainsi que sur la taille et la vitalité des porelets.

Il ne faut pas que la truie soit grasse au moment de la saillie, pas plus que pendant la période de gestation; il faut qu'elle soit en bon état de santé, avec une tendance à former de la chair lorsque l'époque de la mise-bas approche. Pour obtenir cette condition, il faut en-

courager la truie à prendre beaucoup d'exercice, et lui fournir une ration qui se compose principalement de gros fourrages et d'aliments succulents. Un endroit idéal pour la truie portière pendant l'été est un pacage bien arrosé, ayant beaucoup d'ombrage et bien protégé contre les pluies froides. On peut discuter la question de savoir si le pacage est utile pour les jeunes pores, mais son utilité pour les truies portières ne saurait faire de doute.

À la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, on a trouvé que les truies portières se portent très bien dans les conditions que nous venons de décrire. Les frais d'entretien des bêtes gardées de cette façon en été sont réduits au minimum et elles restent dans un état très vigoureux et très prospère. On complète le pacage par une légère ration composée de grain grossier et tonique comme le son, le petit son (gru rouge) et l'avoine, et l'on donne de l'orge de temps à autre si l'on désire obtenir une augmentation de poids.

Pour tout ce qui concerne les Conserves Domestiques  
Stérilisateurs, Sertisseurs, boîtes vides, étiquettes, grains de semence, etc.  
S'adresser à  
La Société Nationale de Colonisation  
337 rue Notre-Dame Est  
MONTREAL.

GRATIS AUX INVENTEURS NOUVEAU MANUEL  
ÉCRIVEZ-MOI, ALBERT FOURNIER  
502 RUE ST-CATHERINE E. MONTREAL

Une bonne pousse de trèfle rouge ou de luzerne est excellente comme pacage; à défaut de trèfle rouge ou de luzerne, un pacage d'herbe ordinaire vaut certainement mieux que rien.  
J.-P.-S. BALLANTYNE, Kapuskasing, Ont.



# L'ACADIEN

Le Train Salon Complet  
Montréal-Provinces Maritimes  
A partir du DIMANCHE 24 JUN  
De Montréal—Gare Bonaventure à 6 h. 40 du soir  
(excepté le samedi)  
Arrivée à Halifax à 7 h. 40 du soir.

Ce train joint aux charmes champêtres des Provinces Maritimes tout le confort du voyage. L'Acadien, pour les voyages dans l'est, possède des attraits tout particuliers. Prenez-le lors de votre prochain voyage.

Son aménagement comporte un wagon-observatoire avec biophysique et radio, wagons-lits modernes et wagon-restaurant. Aussi un wagon-lit direct entre Montréal et Sydney.

### AUTRES TRAINS POPULAIRES

L'Océan Limité L'Ex. Maritimes	
De Montréal (Gare Bonaventure) à 7.00 p.m.	10.45 a.m.
Arrivée à Halifax	10.50 p.m.
Arrivée à Charlottetown	11.20 p.m.
Wagons-lits-salons de Montréal à Charlottetown sur l'Océan Limité, excepté le samedi, à partir du 24 juin.	16.30 p.m.

\*Tous les jours, 2\*Excepté le samedi, 3\*Excepté le dimanche.  
A Montréal—Heure normale de l'est.  
A Halifax—Heure normale de l'Atlantique.

Renseignements et réservations de places auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en ville, 324 (au coin de la rue) rue St-Jacques, Montréal 3721.

# CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

# Pourquoi payer plus pour du charbon?

## Achetez LASALLE MONTREAL COKE

Vous épargnez quand vous l'achetez  
Vous épargnez quand vous le brûlez

"Où puis-je me procurer le combustible le plus avantageux?" C'est une question bien actuelle. La réponse est: "LASALLE MONTREAL COKE"

Voici un combustible excellent qui coûte moins que le charbon dur et qui, tonne pour tonne, donne un rendement supérieur.

Ce coke brûle mieux, exige moins d'attention, fait moins de cendres que le charbon dur. Il est léger et facile à manier. Il ne fait pas de fumée, point de suie, et pas de poussière. "LASALLE MONTREAL COKE" est fait pour plaire aux gens économes qui veulent le combustible le plus avantageux.

"LASALLE MONTREAL COKE" est vendu dans les dimensions standard: Egg, Stove et Chestnut. Commandez la même dimension que pour charbon dur et brûlez-le de même façon avec cette différence qu'il faut remplir davantage le foyer et donner moins de tirage. Cessez de brasser la grille dès que vous voyez un reflet dans la fosse aux cendres. Si vous ne réussissez pas, avertissez-nous et nous vous enverrons un de nos démonstrateurs.

Prix:  
Livré à la tonne  
Libre - \$13.00  
En sacs - \$13.50  
"étages supérieurs" \$13.75

### Téléphonez à votre marchand

S'il ne peut vous procurer le "Lasalle Montreal Coke", appelez la  
Montreal Coke & Manufacturing Co.  
Bureau des ventes  
Chambres 406 et 407 Immeuble Confederation  
Tél. Lancaster 2216 et 2217

Usine et bureau général  
RUE ST. PATRICK, VILLE LASALLE  
Casier Postal 1660  
Tél. YOrk 1161

# La Page Féminine

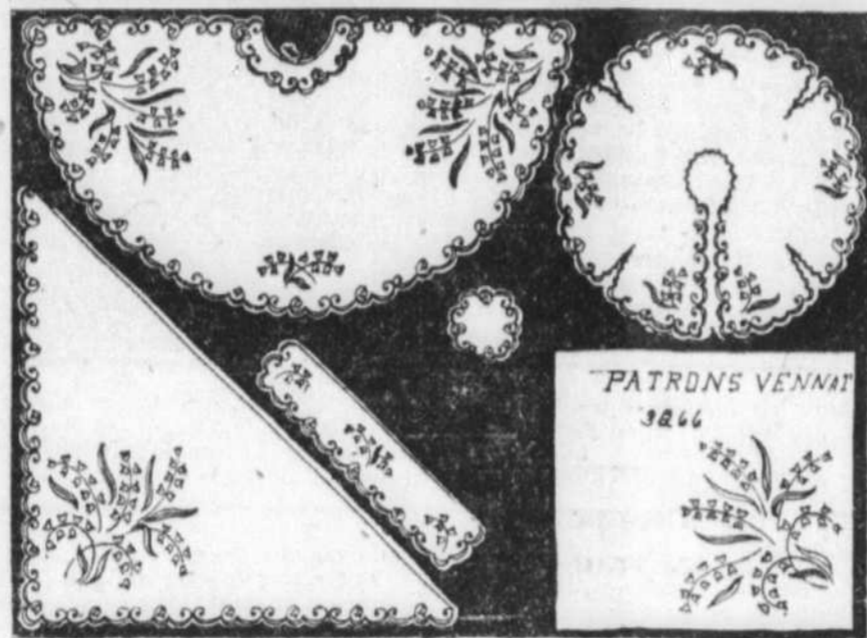
A mes jeunes lecteurs et lectrices

Je suis heureuse d'annoncer à mes petits lecteurs et lectrices l'organisation d'un prochain grand concours de rédactions. Je suis sûre que cette nouvelle sera accueillie avec joie par tous les jeunes lecteurs du Devoir et qu'un grand

nombre prendra part à ce concours. Plusieurs prix seront décernés, et les travaux jugés les meilleurs seront publiés dans la Page Féminine ou dans le Coin des Jeunes. Les conditions du concours et le sujet de rédaction seront publiés tout prochainement dans le Coin des Jeunes qui paraît chaque samedi en dernière page. Ne manquez pas de lire le Coin des Jeunes. LINE

## OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons VENNAT



### TROUSSEAU DE BAPTEME

3266. — Patron à tracer, manteau 30c, bonnet 15c, châle 20c, kimono 20c. Perforé, manteau \$1.00, bonnet 25c, kimono et châle, chacun 40c. Au fer chaud, manteau 80c, bonnet 20c, châle et kimono, chacun 40c. Tout estampé sur cachemire français, manteau et bonnet ensemble, 2 qualités: \$4.80 et \$7.00. Sur crêpe plat, \$7.25. Sur soie cordée, \$7.40. Châle estampé sur cachemire, \$1.75 ou \$2.10. Sur crêpe plat, \$2.40, sur soie, \$2.90. Kimono estampé sur cachemire, \$1.00 et \$1.10, sur crêpe, \$1.25, sur soie, \$1.35. Soie spéciale pour la broderie, \$2.85. Revue mensuelle de broderie et musique, 25c l'abonnement annuel. AVIS — En donnant la commande, veuillez mentionner tous les détails ci-dessus se rapportant aux articles désirés.

### (Coupon de patrons VENNAT)

Le Devoir, Montréal.  
Ci-inclus.....pour patrons Nos.....  
Nom.....  
Adresse.....

Adresser toutes commandes au Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. HARBOUR 1241.

## GAI ! FRICOTONS !

**Biscuits d'avoine.** — Mélangez ensemble 2 tasses 1-2 de farine d'avoine, 2 tasses 1-2 de farine ordinaire, dans laquelle une cuillerée à thé de soda a été mêlée, et une tasse de sucre. Pétrissez le tout avec une tasse de beurre (ou de graisse de cuisson un peu salée) et faites-en une pâte avec une demi-tasse d'eau tiède.

**Biscuits de patates.** — Mettez les patates bouillies, bien écrasées et incorporez-y toute la farine qu'elles pourront prendre pour faire une pâte ferme et non collante. Formez en petites boules, roulez mince, placez dans une poêle très chaude, percez à la fourchette et laissez cuire quelques minutes. Tournez et laissez cuire deux minutes encore. Enveloppez dans un linge propre et servez chaud avec du beurre.

**Croquettes de patates.** — Deux tasses de patates bouillies bien écrasées, le quart d'une tasse de lait très chaud battus ensemble jusqu'à ce que la consistance soit légère. Ajoutez une cuillerée à table de beurre, une demi-cuillerée à thé de sel, une pincée de muscade et assez d'œuf battu pour que le tout se mêle bien. Faites-en des galettes, roulez dans la mie de pain ou de biscuit et faites cuire dans la graisse très chaude jusqu'à coloration brune.

## Au couvent de l'Épiphanie

Au couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus Marie de l'Épiphanie, le 9 juin, les élèves interpréteront le *Pardon d'une race*, drame académique.

La scène se passe à Grand-Pré, en 1755, lors de la dispersion des Acadiens.

Lever du rideau à 8 h. (heure solaire).

### Retraite fermée

Une retraite fermée pour les jeunes filles aura lieu du 29 juin au 3 juillet au P.oyer St.-Clair d'Assise, 5045, rue Saint-Dominique, Montréal. Tél. Béclair 0103 ou Béclair 8792.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire à l'avance.

## UN LIVRE NOUVEAU

### "COURS PRATIQUE DE DESSIN D'OBSERVATION"

Une religieuse des Soeurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent, vient de publier une méthode de dessin dédiée "aux maîtres de l'école primaire canadienne". C'est un travail préparé avec soin par une éducatrice de haute valeur doublée d'une artiste d'un goût sûr guidé par une connaissance intelligente de la pédagogie et des programmes d'études.

De nombreuses illustrations ajoutent à la clarté du texte dont la valeur est attestée dans une intéressante préface par un professeur éminent, M. J.-B. Lagacé, professeur de dessin à l'École normale Jacques-Cartier.

### APPRECIATION

Inst. des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie 18 avril 1928 Révérends Soeurs,

J'ai lu avec soin votre méthode de dessin, et, comme vous m'en avez parlé, c'est avec plaisir que je vous donne mon appréciation. Notre Frère Directeur des Etudes a lu votre ouvrage avec beaucoup d'intérêt, et son appréciation, bienveillante aussi, correspond en tout point avec la mienne.

Votre ouvrage est écrit d'un style alerte, dégagé, très agréable à lire; tout est non seulement bien dit, mais dit d'une manière à faire aimer le dessin et la peinture. La méthode me paraît complète, sans qu'on soit entré dans des minuties, qui éparpilleraient l'attention. Les explications, particulièrement sur les procédés essentiels du dessin: prendre des mesures justes, voir exactement les formes, etc., sont nombreuses et claires, nullement fastidieuses. Ce qui double la valeur de cet ouvrage, ce sont les nombreuses illustrations, en noir et en couleur, qui figurent dans ce livre. Un manuel présentant une telle abondance de théorie et de pratique, sera bien accueilli des professeurs, qui n'auront qu'à suivre une voie si bien tracée et si bien éclairée; et comme actuellement il n'y a aucune méthode de dessin digne de ce nom, sur le marché et faite pour le pays, je m'imagine sans peine que celle-ci trouvera un écoulement facile, et elle le mérité.

Mais si, vraiment, j'avais attendu une récompense pour cette politesse si simple et si aisée, je serais, ma chère Florence, largement payé en ce moment.

A ce madrigal, Flor rougit légèrement, et une insaisissable nuance de contrariété rapprocha, la durée d'un éclair, ses fins sourcils bruns. L'amabilité de Gérald lui paraissait dépasser la mesure; Florence admettait difficilement la sincérité d'un revirement si brusque et si complet.

Il était réel cependant, et ne se démentait point, non plus que l'intention du cadet des Ruthwen, de ne plus reprendre son aventureuse vie nomade.

Cependant, au dehors, on avait appris le retour du jeune homme. D'élégantes ladies se rappellèrent que Gérald, quand il daignait le vouloir, narrait d'une façon originale, avec entrain et humour; elles s'avisaient, aussitôt, d'obtenir de lui le récit de ses voyages.

Les politesses à rendre, pour le compte de son jeune frère, contraignaient bientôt lord Ruthwen à se départir de ses goûts de solitude; les salons de Kilmore-Castle virent encore des réceptions grandioses; et la superbe salle à manger, aux

# CHEZ EATON

900 verges de très épais

## Crêpe Plat de Soie

Economie de juin, ven- dredi, la verge . . . . . 1.59

Crêpe plat de superbe qualité, en plusieurs nuances: rosée de miel, rose, blanc, marine, rose thé, orchidée, vert océan, beige pêche, noir et nougat. 38 pouces de largeur.

Deuxième étage—Rue Ste-Catherine

### Ondulation Permanente

Prix spécial au Salon Elysée

## 9.00

Ce prix spécial est pour une ondulation permanente donnée l'avant-midi. Vous pouvez choisir n'importe quel avant-midi, du moment que vous retenez votre place vendredi ou samedi de cette semaine. Appelez UPTOWN 7000 ou venez au Salon Elysée, cinquième étage.

### T. EATON CO LIMITED

DE MONTREAL

Vous souhaitant un grand succès avec votre intéressante méthode qui a dû vous coûter bien du travail, je vous prie d'agréer l'expression si sincère de mes sentiments respectueux.

Le genre de la robe dépendra du genre de l'école fréquentée, du type et de l'âge de chaque jeune fille. Dans les écoles et les couvents où l'uniforme est exigé, la question est de beaucoup simplifiée, puisque l'on n'a pas à s'occuper du choix du matériel.

Parmi les modèles étalés dans les grands magasins, quelques-uns ont le genre sport qui tend maintenant à se généraliser pour toutes les occasions. Une mode populaire est une robe à deux-pièces en crêpe de Chine; la blouse est brodée tout le tour dans le haut à la hauteur d'un empiècement et elle est finie au bas avec du feston et de la broderie. La jupe, en crêpe uni, est plissée tout le tour et une ceinture de suède blanc enserre la blouse à la taille.

Un autre modèle de sport est une robe très simple en crêpe blanc dont la jupe est avec plis plats et la blouse a un col marin avec revers et cravate souple. Dans une autre robe très chic, la blouse, en crêpe plat blanc, est coupée en pointe juste au-dessus du genou et est ceinturée d'une bande de crêpe à plusieurs plis. Le col est rond, attachant la blouse au cou, et surmonte une rangée de boutons; les manches sont longues et étroites. La jupe est formée de godets sur le biais.

Pour des finissantes d'une école supérieure, un modèle deux-pièces en georgette blanc est très convenable; la blouse est du genre tunique avec une encolure finie avec un étroit écharpe, la cravate attachant en avant, et elle est garnie d'un empiècement dans lequel le tissu de la robe s'insère au moyen de plis piqués de chaque côté. Les lignes de ces plis sont arrondies vers le dos au-dessus des hanches, et sont répétées au bas de la jupe.

Une robe originale pour la jeune graduée est en crêpe de Chine blanc, d'un seul morceau, genre "raglan". Le col, les manchettes et la poche latérale sont en crêpe brodée de soie. La ceinture est en cuir verni blanc, passée dans des ganses de chaque côté.

cher de la bougie; mais elle s'éteindra en arrivant près de la mèche. Il recommencera deux, trois, quatre fois et finira par cesser, impatient, croyant que les allumettes ne valent rien; il en prendrait d'autres, que le résultat serait le même.

Voilà l'explication du phénomène invisible qui s'est passé. Lorsque sur la craie (carbonate de chaux) on a versé le vinaigre (acide acétique), suivant la loi de Berthelot, l'acide acétique, moins volatil que l'acide carbonique, a déplacé ce dernier: on a donc produit de l'acide carbonique, lequel par sa pesanteur a pris la place de l'air qui était au fond du saladier. Comme toute combustion est impossible dans l'acide carbonique, l'allumette ne pouvait que s'éteindre en pénétrant dans ce milieu hostile... à Pignition.

## Retraites fermées

Voici les dates des retraites fermées pour dames et jeunes filles, qui seront données au couvent des Servantes du Très Saint-Sacrement, 6, avenue Bellevue, Sherbrooke. Celles qui voudront y prendre part pourront s'adresser au couvent même ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

Du 8 au 11 juin, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 13 au 16 juin, pour dames, par un Père rédemptoriste.

Du 22 au 25 juin, pour dames, par un Père dominicain.

Du 9 au 12 juillet, pour institutrices, par un Père dominicain.

Du 30 au 3 juillet, pour jeunes filles de langue anglaise, par un Père jésuite.

Du 14 au 17 juillet, pour dames, par un Père dominicain.

Du 4 au 7 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 14 au 17 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 20 au 23 août, pour filles âgées, par un Père dominicain.

## LA GRADUÉE ET LA MODE

### TOUJOURS LA TOILETTE BLANCHE TRADITIONNELLE — LES ROBES SONT SIMPLES ET ÉLÉGANES

New-York. — La fin de l'année scolaire est proche et l'attention des couturiers se concentre actuellement sur la toilette de la graduée. Pour cette occasion, comme pour les débuts et le mariage, la mode exige que la robe soit blanche, mais elle doit être simple aussi.

Le genre de la robe dépendra du genre de l'école fréquentée, du type et de l'âge de chaque jeune fille. Dans les écoles et les couvents où l'uniforme est exigé, la question est de beaucoup simplifiée, puisque l'on n'a pas à s'occuper du choix du matériel.

Parmi les modèles étalés dans les grands magasins, quelques-uns ont le genre sport qui tend maintenant à se généraliser pour toutes les occasions. Une mode populaire est une robe à deux-pièces en crêpe de Chine; la blouse est brodée tout le tour dans le haut à la hauteur d'un empiècement et elle est finie au bas avec du feston et de la broderie. La jupe, en crêpe uni, est plissée tout le tour et une ceinture de suède blanc enserre la blouse à la taille.

Un autre modèle de sport est une robe très simple en crêpe blanc dont la jupe est avec plis plats et la blouse a un col marin avec revers et cravate souple. Dans une autre robe très chic, la blouse, en crêpe plat blanc, est coupée en pointe juste au-dessus du genou et est ceinturée d'une bande de crêpe à plusieurs plis. Le col est rond, attachant la blouse au cou, et surmonte une rangée de boutons; les manches sont longues et étroites. La jupe est formée de godets sur le biais.

Pour des finissantes d'une école supérieure, un modèle deux-pièces en georgette blanc est très convenable; la blouse est du genre tunique avec une encolure finie avec un étroit écharpe, la cravate attachant en avant, et elle est garnie d'un empiècement dans lequel le tissu de la robe s'insère au moyen de plis piqués de chaque côté. Les lignes de ces plis sont arrondies vers le dos au-dessus des hanches, et sont répétées au bas de la jupe.

Une robe originale pour la jeune graduée est en crêpe de Chine blanc, d'un seul morceau, genre "raglan". Le col, les manchettes et la poche latérale sont en crêpe brodée de soie. La ceinture est en cuir verni blanc, passée dans des ganses de chaque côté.

## Retraites fermées

Voici les dates des retraites fermées pour dames et jeunes filles, qui seront données au couvent des Servantes du Très Saint-Sacrement, 6, avenue Bellevue, Sherbrooke. Celles qui voudront y prendre part pourront s'adresser au couvent même ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

Du 8 au 11 juin, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 13 au 16 juin, pour dames, par un Père rédemptoriste.

Du 22 au 25 juin, pour dames, par un Père dominicain.

Du 9 au 12 juillet, pour institutrices, par un Père dominicain.

Du 30 au 3 juillet, pour jeunes filles de langue anglaise, par un Père jésuite.

Du 14 au 17 juillet, pour dames, par un Père dominicain.

Du 4 au 7 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 14 au 17 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 20 au 23 août, pour filles âgées, par un Père dominicain.

## Pour les prix spéciaux

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun ..... \$1.65 Brochés ..... \$1.00 plus 20 p.c. pour frais de port.

— *Epopée impériale* par Jules Mazce.

— *p-Fabiola*, par le cardinal Wiseman.

— *Mon Expédition au Pôle Sud*, par Ernest Shackleton.

— *Fables de Lafontaine*, illustrations de Vimar.

— *Jeanne d'Arc*, par Marius Sepet.

— *Aventures de Robinson Crusoe*, Daniel de Foe.

— *Épopée vendéenne*, par Gautherot.

— *La Grande Guerre*, Alphonse Nicot.

— *p-Saint Augustin*, Ls Bertrand.

Série 11B — Format 12 x 8 1/2, 350 pages, reliure percaline, fers spéciaux, illustrés, tranche dorée, chacun \$1.25, brochés ..... \$1.00 plus 20 p.c. pour frais de port.

— *L'Angleterre*, depuis son origine jusqu'à nos jours, par E. de Moussaux, 75 gravures.

— *A l'assaut de l'Asie*, par St-Yves.

— *Année (L') française*, par Ponsonnailhe.

— *Chevaliers de Rhodes*, par Farochon.

— *Explorateurs et terres lointaines*, par Mathisieux.

— *Marine d'autrefois*, par la Comtesse.

— *Océanie (L')*, par Saint-Yves.

— *Perdus dans l'Arctique*, par Einar Mikkelson.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

# La Fleur de Kilmore-Castle

par la Baronne de Bouard

27 (Suite)

— Je suis las des voyages... Peut-être ne quitterai-je plus Kilmore-Castle.

— Sa vie errante commençait à le fatiguer, en effet.

Gérald revenait du Midi. Il avait parcouru l'Espagne et tout le sud-ouest de la France, des Pyrénées à l'Océan.

Il avait vu Gibraltar et Séville; les fleuves au lit desséchés et des sierras couvertes de neige; l'élégante cité madrilène et la commerciale Valence; les eaux bleues du lac de Gaube, la blanche cascade de Gavarnie, et les sources chaudes

de Luchon, et le sauvage Saint-Jean de Luz; Biarritz et sa plage grandiose, bigarrée d'élégantes toilettes; Arcachon perdu dans ses dunes...

— Arcachon!... Vous avez vu Arcachon!... Vous vous y êtes arrêtés?

Il s'inclina en souriant.

— J'y ai été toute une journée. Photo de Mme Guéthary et de Mlle d'Izor. Durant ces quelques heures les oreilles ont dû vous tinter comme un tambour. Comme on pense à vous, à Florence, et comme on vous aime!

— Pas plus qu'ici, dit Noll.

— Pourrait-on faire autrement!

s'écria la bonne Ethel avec conviction.

— Enfin, reprit Gérald, l'évocation, par ces vieilles amies de ma cousine, des années de son enfance, offrait quelque chose de particulièrement touchant. Il n'y avait pas jusqu'aux deux deux servantes... Figurez-vous qu'elles se cachaient derrière les portes pour entendre parler de vous! Même l'une d'elle, la petite brune...

— Mélanie!

— Mélanie, parfaitement. Elle a l'air d'une excellente fille.

— Oh! si bonne! Comme elles se souvenaient toutes de l'orpheline recueillie sous leur toit! Mais moi non plus, je n'oublie pas... Je n'oublierai jamais...

Elle ajouta, avec effusion:

— Aussi, comme votre aimable attention pour ces vieilles amies me touche; combien je vous en remercie, Gérald!...

Le jeune homme serra en souriant la petite main qui, d'un mouvement très spontané, se tendait vers lui.

— Je vous assure que je n'ai eu aucun mérite à accomplir cette démarche, qui vous fait tant plaisir.

## Retraites fermées

Voici les dates des retraites fermées pour dames et jeunes filles, qui seront données au couvent des Servantes du Très Saint-Sacrement, 6, avenue Bellevue, Sherbrooke. Celles qui voudront y prendre part pourront s'adresser au couvent même ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

Du 8 au 11 juin, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 13 au 16 juin, pour dames, par un Père rédemptoriste.

Du 22 au 25 juin, pour dames, par un Père dominicain.

Du 9 au 12 juillet, pour institutrices, par un Père dominicain.

Du 30 au 3 juillet, pour jeunes filles de langue anglaise, par un Père jésuite.

Du 14 au 17 juillet, pour dames, par un Père dominicain.

Du 4 au 7 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 14 au 17 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 20 au 23 août, pour filles âgées, par un Père dominicain.

## Pour les jeunes

### L'allumage impossible

La craie est un carbonate; les carbonates sont attaqués par les acides, l'acide carbonique est plus lourd que l'air, et enfin la combustion ne peut s'opérer dans ce corps.

A l'aide de l'expérience suivante, ces principes peuvent être tous démontrés.

Dans un saladier, jetez un peu de craie pulvérisée dans le fond et répandez dessus quelques gouttes de bon vinaigre. Il se produira un bouillonnement qui cessera bientôt. Déposez alors un bout de bougie, et offrez à un spectateur de l'allumer. Sans hésiter, l'opérateur frotera une allumette et l'appro-

## Retraites fermées

Voici les dates des retraites fermées pour dames et jeunes filles, qui seront données au couvent des Servantes du Très Saint-Sacrement, 6, avenue Bellevue, Sherbrooke. Celles qui voudront y prendre part pourront s'adresser au couvent même ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

Du 8 au 11 juin, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 13 au 16 juin, pour dames, par un Père rédemptoriste.

Du 22 au 25 juin, pour dames, par un Père dominicain.

Du 9 au 12 juillet, pour institutrices, par un Père dominicain.

Du 30 au 3 juillet, pour jeunes filles de langue anglaise, par un Père jésuite.

Du 14 au 17 juillet, pour dames, par un Père dominicain.

Du 4 au 7 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 14 au 17 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 20 au 23 août, pour filles âgées, par un Père dominicain.

## Pour les jeunes

### L'allumage impossible

La craie est un carbonate; les carbonates sont attaqués par les acides, l'acide carbonique est plus lourd que l'air, et enfin la combustion ne peut s'opérer dans ce corps.

A l'aide de l'expérience suivante, ces principes peuvent être tous démontrés.

Dans un saladier, jetez un peu de craie pulvérisée dans le fond et répandez dessus quelques gouttes de bon vinaigre. Il se produira un bouillonnement qui cessera bientôt. Déposez alors un bout de bougie, et offrez à un spectateur de l'allumer. Sans hésiter, l'opérateur frotera une allumette et l'appro-

## Retraites fermées

Voici les dates des retraites fermées pour dames et jeunes filles, qui seront données au couvent des Servantes du Très Saint-Sacrement, 6, avenue Bellevue, Sherbrooke. Celles qui voudront y prendre part pourront s'adresser au couvent même ou à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks, Sherbrooke.

Du 8 au 11 juin, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 13 au 16 juin, pour dames, par un Père rédemptoriste.

Du 22 au 25 juin, pour dames, par un Père dominicain.

Du 9 au 12 juillet, pour institutrices, par un Père dominicain.

Du 30 au 3 juillet, pour jeunes filles de langue anglaise, par un Père jésuite.

Du 14 au 17 juillet, pour dames, par un Père dominicain.

Du 4 au 7 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 14 au 17 août, pour jeunes filles, par un Père rédemptoriste.

Du 20 au 23 août, pour filles âgées, par un Père dominicain.

## Pour les jeunes

### L'allumage impossible

La craie est un carbonate; les carbonates sont attaqués par les acides, l'acide carbonique est plus lourd que l'air, et enfin la combustion ne peut s'opérer dans ce corps.

A l'aide de l'expérience suivante, ces principes peuvent être tous démontrés.

Dans un saladier, jetez un peu de craie pulvérisée dans le fond et répandez dessus quelques gouttes de bon vinaigre. Il se produira un bouillonnement qui cessera bientôt. Déposez alors un bout de bougie, et offrez à un spectateur de l'allumer. Sans hésiter, l'opérateur frotera une allumette et l'appro-

chère de la bougie; mais elle s'éteindra en arrivant près de la mèche. Il recommencera deux, trois, quatre fois et finira par cesser, impatient, croyant que les allumettes ne valent rien; il en prendrait d'autres, que le résultat serait le même.

Voilà l'explication du phénomène invisible qui s'est passé. Lorsque sur la craie (carbonate de chaux) on a versé le vinaigre (acide acétique), suivant la loi de Berthelot, l'acide acétique, moins volatil que l'acide carbonique, a déplacé ce dernier: on a donc produit de l'acide carbonique, lequel par sa pesanteur a pris la place de l'air qui était au fond du saladier. Comme toute combustion est impossible dans l'acide carbonique, l'allumette ne pouvait que s'éteindre en pénétrant dans ce milieu hostile... à Pignition.

## Pour les prix spéciaux

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun ..... \$1.65 Brochés ..... \$1.00 plus 20 p.c. pour frais de port.

— *Epopée impériale* par Jules Mazce.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336 Notre-Dame est, Montréal.

# LE RADIO

## Les concerts de radio

Les concerts de radio n'ont rien offert de très intéressant depuis vendredi. Sauf pour dimanche la qualité de transmission a été mauvaise. Vendredi les Z abandonnés, indice d'une mauvaise amplification dans la transmission. La qualité d'émission du poste CKAC était assez bonne samedi et le programme intéressant. Nous tenons à le noter pour les gens qui s'imaginent que nous ne pouvons jamais rien trouver de bon quand la Presse en est l'auteur. Notons une fois de plus que le poste CHYC continue à annoncer les numéros de ses programmes qu'en anglais. Nous espérons fort bien une distraction ou un oubli, mais persiste à se moquer de la population de langue française en pleine ville de Montréal et tout simplement un manège d'élémentaire politesse. Nous espérons que cette anomalie sera signalée par des citoyens aux autorités de la Northern Electric; et nous sommes certains qu'elle ne se répètera plus.

l'ange de jazz et de bonne musique. Voici les numéros intéressants: Chanson d'amour nuptial, de Princess Pat, de Herbert. Fleurs d'orange, de Herbert. Galette, de Granger. Matins de mai, de Phillips. Bonheur, de Grandjean. Quand tombent les fleurs de cerisiers, de Goetzl. Espagnole, de Morzkowski. Minova, W. WEAF. — Musique mélangée, jazz et classique. Je voudrais que mon amour, de Mendelssohn. Valse scherzo, de Strauss. Pallasse, polka, de Léonovale. La petite demoiselle, de Novello. Étude en bleu, de Saviolo. Je dirai, de J. S. Bach.

### Programme de jeudi

**Postes locaux**  
HEURE AVANCEE  
CFCF, 411m. Montréal  
12.35 — Orléans, 411m. Montréal  
4.15 — Bouras  
7.30 — CNRM, CNRO, CNRP, CNRT  
8.00 — Orchestre  
8.30 — Marche  
8.50 — Orchestre de danse  
9.20 — Quatuor à voix d'hommes  
10.20 — Réécital de violoncelle de Mlle Helen Langdon  
10.35 — Réécital de Mlle Gwendolyn Currie, soprano.

### Postes extérieurs

**HEURE SOLEIL**  
6 H. P.M.  
KDKA, 860-315.6, Pittsburgh, Orchestre.  
WBZ, 900-333, Springfield, Orchestre.  
NBC, U. S. Marine Band.  
WOR, 710-122.3, Newark, Ensemble.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, Orchestre.  
8 H. P.M.  
WBAL, 1050-285.5, Baltimore, musique.  
NBC, Concert Hour à WEAF.  
WBZ, 900-333, Springfield, Schenectady, Musique.  
WOR, 710-122.3, Newark, Concert.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, Orchestre.  
WLB, 100-533, Springfield, "House of Dreams".  
NBC, Red Network, Dodge Hour à WEAF.  
WTAM, WGY.  
WBZ, 900-333, Springfield, Orchestre.  
WBAL, 1050-285.5, Baltimore, Orchestre.  
WBMM, 1190-252, Chicago, Trianon Concert.  
WMAQ, 670-417.5, Chicago, Orchestre.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, Orchestre.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, Concert Ensemble.  
NBC, Hoover Sentinels à WEAF, WGY, WTAM.

### Concerts de vendredi

**HEURE AVANCEE**  
GODFREY LULLLOW, 8 h. WJZ — Violoniste, exécutera un récital des œuvres de Fran. Couperin, Couperin XVIII; La Gaieté; La Commère; La Fréquentation; La Précieuse; Les Mossouris; rondo. La grâce maternelle. Adagio provincial.  
HEURE PRO-JAZZ, 8 h. WGY — Orchestre. Kolin Heger, baritone, chantera des extraits de l'opéra "Mlle Modiste", de Herbert.  
OTTIE'S SERVICE, 8 h. WEAF — Orchestre Bourdon. Quatuor vocal. Marche de Bourdon. Sérénade d'extase de Pielcher. Chanson de Variato, de Mousouris. Le détaché de la Volga. Pommanier en fleurs. Kreiser. Couplet de soleil, J. Kieffer. Souvenir, de Herbert. Les yeux du courant, de Taylor. Le chant du rossignol, de Fikowski. Contes de la forêt de Vienne, de Strauss. Extraits, de l'opéra, de Hovorsen. Flocos de neige, de Bradford. Prélude à la nuit, de Boulton.  
HEURE SPERMAN, 9 h. WJZ — M-

WOR, 710-122.3, Newark, Orchestre.  
10 h. 30 P.M.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, Orchestre.  
14 h. 30 P.M.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, Orchestre.  
NBC, Orchestre à WEAF.  
WGY, 790-379.5, Schenectady, Orgue.

### Programmes de vendredi

**Postes locaux**  
HEURE AVANCEE  
CFCF, 411m. Montréal  
11 h. 15 — Bouras  
12 h. 35 — Orchestre du Mont-Royal  
8 h. 30 — concert de fanfare au parc Lafontaine, sous les auspices de la House Electric and Sompex Floor. 9 h. 45: Studio.

### Postes extérieurs

**HEURE NORMALE**  
4 H. P.M.  
NBC, heure Wonder, à WEAF, WBC et WGR.  
Stardom of Broadway, à WJZ.  
WOR, 710-122.3, Newark, ensemble.  
6 H. 30 P.M.  
WEAF, 610-492, New-York, Happiness Boys.  
NBC, cirque, à WJZ, WBZ.  
7 H. P.M.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, orchestre.  
WBAL, 1050-285.5, Baltimore, musique.  
WBZ, 900-333, Springfield, vocal.  
NBC, orchestre et cavaliers, à WEAF et WTAM.  
WGY, 790-379.5, Schenectady, heure Froly.

**HEURE AVANCEE**  
NBC, Godfrey Ludlow, violoniste, à WJZ.  
WBZ, 900-333, Springfield, Chicago, concert.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, orchestre.  
7 H. 30 P.M.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, ensemble.  
WBZ, 900-333, Springfield, à WJZ, WBZ.  
WBAL, KDKA et WLW.

**HEURE NORMALE**  
NBC, National Choralists, à WEAF.  
NBC, Blue Network, heure Weigley, à WJZ, WBZ, WBAL, WBAL, WLW et KDKA.  
COLUMBIA Network, heure True Story, à WOR.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, orchestre.  
NBC, orchestre La France, à WEAF.  
WGY, 790-379.5, Schenectady, quatuor à voix mixtes.

**HEURE AVANCEE**  
WBAL, 1050-285.5, Baltimore, réécital.  
WBZ, 900-333, Springfield, trio.  
NBC, Blue Network, programme Palmolive, à WEAF.  
NBC, Blue Network, musique de chambre, à WJZ et WYV.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, trio instrumental.  
WBZ, 900-333, Springfield, trio instrumental.  
COLUMBIA Network, La Palina Smoker.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, orchestre.  
WBMM, 770-389.4, Chicago, orchestre.  
WBAL, 1050-285.5, Baltimore, musique.  
WPG, 1100-272.6, Atlantic City, orchestre.

**HEURE AVANCEE**  
WBZ, 900-333, Springfield, orchestre.  
WBZ, 900-333, Springfield, orchestre.  
NBC, Blue Network, slumber music, à WJZ, WBAL, WLW et WEBB.

### Concert des élèves de M. Laurendeau

Ce soir, à la salle "Princes of Wales", hôtel Windsor, les élèves de M. Arthur Laurendeau donneront le programme suivant:  
1 — Nonnes qui reposent... Meyerbeer  
2 — Puisqu'elle a pris ma vie... Massenet  
3 — Plaisir d'amour... Martini  
4 — Arioso... Delibes  
5 — L'Angelus... Fouldrain  
6 — Du moment qu'on aime... Gretry  
7 — Quand la flamme... Bizet  
8 — Rap-hi, quand du Seigneur... Halévy  
9 — Le ch'bonhomme... Paladilhe  
10 — Plus de dépit... Gretry  
11 — Extraits de "Les deux avarés" — Mlle Thé-

## AU "FESTIVAL" DE QUEBEC



Comme on le sait, le second "Festival de la Chanson et des Métiers du terroir" a eu lieu ces jours derniers à Québec. On voit ici les "Troubadours de Bytown", MM. Belleau, Champagne, Boucher et Marchand s'écrivant une Marche Lorraine, tissu experte.

et neveu du grand prêtre, a donné \$250.00 pour fonder deux prix spéciaux au "Collège Mathieu", oeuvre chère à son fondateur, Mgr Mathieu. Ces prix spéciaux seront donnés l'un à l'élève qui fera la meilleure composition française et l'autre comme prix d'histoire du Canada.

### Où allez-vous cet été?

Si vous êtes à projeter un voyage, une excursion au Canada, n'hésitez pas; adressez-vous immédiatement à M. J.-P. Marion, agent de district, Canadien National, Montréal ou à tout autre agent de ce réseau qui vous donnera tous les détails désirés sur le plus beau voyage qui se puisse entreprendre en groupe et à prix populaires, celui de la Liaison Française. Dans un train du Canadien National ayant un personnel bilingue, vous visiterez six provinces canadiennes, vous visiter les colonies françaises de l'Ouest où vous serez reçus à bras ouverts, vous verrez Jasper Park Lodge, le plus bel endroit des Rocheuses, vous traverserez cette chaîne de montagnes fameuses par la route des canyons, la plus pittoresque, vous visiterez Vancouver et Victoria, les deux plus belles villes canadiennes, les plus intéressantes en ceci qu'elles sont tout à fait différentes des autres et offrent aux touristes des attraits rares. Vous vous promènerez dans le fameux parc Stanley, l'un des plus beaux du monde, vous vous baignerez dans les eaux tièdes du Pacifique, vous admirerez les extraordinaires jardins enfoncés de Victoria et les autres merveilles de cette ville unique. Au retour vous vous arrêterez à Niagara pour y contempler la plus fameuse cataracte du monde et vous ferez un pèlerinage à la grotte des martyrs à Orillia.

### Prix Mathieu

Québec, 7. — A l'occasion du jubilé d'or sacerdotal de Mgr Mathieu, archevêque de Regina, M. Victor Mathieu, notaire de Québec,

## Continental Salvage Corp.

430, rue ST-PIERRE au Sud de Notre-Dame

OUVERT DE 8.30 A 6 H. TOUTS LES JOURS

LISEZ! LISEZ! Lisez chaque item de cette annonce. Venez à cette vente aussitôt que vous le pourrez parce que certains articles sont marqués à si bas prix qu'ils s'enlèveront vite. Presque toutes ces marchandises sont de belle qualité, et la raison pour laquelle les prix sont si bas c'est que certains articles ont été légèrement endommagés par le feu ou par l'eau.

PRELART — Blanc et de couleur. Rég. 40c	19c	DENTELLE, la verge . . . . .	1c	SAVON — Rég. 10c, 15c et 20c. Savon Gashmere Bouquet pour la toilette. Le morceau,	4c
PORCELAINE — anglaise importée. Plus de 8,000 morceaux. Grandes assiettes à diner ou à soupe, tasses et soucoupes. Assortiment considérable qui vous permet de constituer des services.	11c, 20c	CULOTTES de caoutchouc pour bébés	9c	ELASTIQUE à jarretières, recouvert de soie. Rég. 45c, 50c et 60c la verge, pour . . .	9c
VERRES A EAU — Rég. 10c, maintenant, la douzaine	50c	Bonnes paires de BAS pour dames, la paire . . . . .	19c	CHAPEAUX POUR DAMES — Rég. \$2.50 à \$6.00. Tous en deux groupes à	50c et \$1.00
SERVIETTES éponge. Rég. 30c. Grandeur 16 x 30. 800 serviettes dans ce groupe	9c	FIL à machine à coudre, noir et blanc. J. F. 3c	3c	Faites votre choix. CANEVAS — 10 onces. Rég. 40c la verge. 23c pour . . . . .	23c
		COTON ABSORBANT — Régulier 25c, pour . . . . .	10c		

### Brimborions-Boutons

Des milliers de choses d'usage quotidien.

Complets pour hommes Environ 60 complets dans ce groupe. Rég. 35.00, 40.00 et 50.00. Nouveaux modèles tous confectionnés à la main . . . . .

**\$11.75**

### Complets à longs pantalons pour jeunes gens. Rég. 12.50 à 6.95

CASQUETTES pour hommes et garçons. Qualités de 2.00 et 2.50. Maintenant,	95c	CHAPEAUX POUR HOMMES Des milliers de chapeaux, nouveaux feutres moussés, "Borsalino", beaux Derby. MOITIE PRIX.	39c	TABAC A CHIQUER 1,600 livres de MacDonald. Rég. 85c la livre pour . . . . .	39c
FAUX COL ARROW tous genres	12/2c	PIPES — Plus de 8,000 pipes au choix. Fameuse marque B. B. B.	50c		
FAUX COLS ARATEX, tous genres	17/2c	Pipes de \$1.50 pour . . . . .	75c		
FAUX COLS VAN HEUSEN, tous genres	25c	Pipes de \$3.00 pour . . . . .	\$1.65		

### 430, SAINT-PIERRE

Un peu au sud de la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'immeuble du Board of Trade.

En somme pour un prix modique vous verrez ce qu'il faut avoir vu au Canada, vous connaîtrez votre pays et vous ferez un voyage des plus confortables. Le train spécial du Canadien National partira de Montréal le 21 juillet prochain pour y revenir le 21 du même mois. Un pamphlet donnant l'itinéraire complet est envoyé sur demande.

ET APRES! . . .  
Le docteur va visiter une malade: — Comment va-t-elle ce matin? — demanda-t-il à la bonne. — Bien, docteur; elle a avalé une tasse de bouillon. — Et après? — Après, elle a jeté tasse et soucoupe à la tête de monsieur. (r.)

### LUNETTES ELEGANTES

modérés.

**A. L. PHANEUF**  
OPTOMETRISTE-OPHTHICIER  
1747 rue Saint-Denis

### Aux automobilistes

Si vous désirez garder la bonne apparence de votre char nous nous spécialisons en nickelage.

Pour éviter tout désappointement la MAISON B. MONTESANO vous invite à donner votre ouvrage avant l'ouverture de la saison du tourisme.

**Maison Montesano**  
1079, rue Amherst

Tél. Lancaster 7510

### I. ROCHON LIMITEE

ENTREPRENEURS  
Experts démolisseurs.  
Toujours en stock: Matériaux de seconde main pour construction.  
Réparations de propriétés.  
Estimés fournis sur demande.  
2036, Hôtel-de-Ville

### Problème qui intéresse tout le monde

Un petit livre qu'il faut lire et que tout le monde peut se procurer à cause de la modicité de son prix c'est Le problème de la famille nombreuse — Sa solution: les allocations familiales — par le Rév. P. Léon Lebel. On se souvient que cet ouvrage se compose d'une série d'articles publiés dans le Devoir. Il aura, espérons-le, une influence profonde sur la législation future. Quoi qu'il en soit, le meilleur moyen de l'aider à obtenir son effet c'est de le lire soi-même, de s'en pénétrer et de le faire pénétrer chez autrui en le répandant.

Cet ouvrage ne coûte que dix sous franco et au comptant.  
En vente au Service de librairie du "Devoir".

### COSTUMES

Perruques — Masques

A LOUER pour théâtres, bals, mascarades, etc.

MONTREAL COSTUMES  
62 Ste-Catherine Est, Montréal  
Tél. Lancaster 3367.

### SERRURIER REPARATIONS GENERALES

**E. TELLIER**  
268 Dorchester Est  
TEL. EST 9356

### TISSUS ET ARTICLES

Spéciaux pour le CLERGE ET COMMUNAUTES  
Ornements et armoires d'églises  
Objets de piété

**JUSTIN DURAND**  
1251, rue St-Denis, 1251  
Au-dessus de la Librairie Déon.

### ACHETEZ vos THÉS, CAFÉS, CONFITURES de J.-A. DESY, Limitée

et vous aurez la QUALITE et les prix MODERES.

172 rue St-Paul Est — Montréal

### ERNEST MEUNIER

Le Tailleur Fashionable  
534 rue Rachel Est — Montréal  
Téléphone: Belair 0405

### Lortie, Dufresne & Cie

Comptables-vérificateurs  
294 Ste-Catherine Est — Est 4078  
L. P. Lortie, C.A., C.P.A.  
C. B. Dufresne, L.S. Comm.

J. T. BLEAU ANT. ROUSSEAU J. A. MASSON  
Etablie en 1915

## BLEAU & ROUSSEAU

MANUFACTURIERS DE FOURRURES

Siège social: 3852, rue St-Denis Est 6334.  
Succursale: 5007, rue Sherbrooke Ouest West. 0789.

### Instruments de Musique

pour fanfare et orchestre

Le plus gros choix au Canada  
Importation et distribution exclusive des principales marques

Violon No 319 comme illustration suivante . . . \$12.00

Satisfaction garantie — La Maison de confiance.

**J. E. TURCOT**  
3, Sainte-Catherine Est  
MONTREAL, QUE.

### RESTAURANT FRANÇAIS

A LA CARTE — TABLE D'HOTE

**Repertoire Bonnes Maisons**

— Où le client trouve ce qu'il cherche

ANNONCES PARAISSANT LE JEUDI ET LE SAMEDI

**30c TREMBLAY AUTO SERVICE BEL. 2181**  
LIMOUSINES DE LUXE  
Mariages, Baptêmes, etc.

Carillons, cloches et neufs et d'occasion de différents poids et prix. Ecrire ou voir

**Z.-O. TOURANGEAU**  
4064 St-Hubert — BEL. 1292  
Montréal  
C.-E. MORISSETZ  
236, rue Latournelle — Québec

### HOTEL FRANÇAIS

CHAMBRES:  
Double, sans bain, \$1.50 et plus  
Double, avec bain, \$2.50 et plus

**Pâtisserie Française**  
Confiserie, charcuterie, glaces, boulangerie de luxe, marrons glacés, croissants, brioches, etc.  
1284, rue Saint-Denis.

### Commander par téléphone, c'est payer plus cher.

Venez choisir vous-mêmes pour éviter les frais de livraison.

— BEURRE  
— OEUFS  
— EPICERIES  
— PROVISIONS  
— HUIT MAGASINS —

### Tousignant LIMITEE

HUIT MAGASINS:  
Bureau-chef: 4312 St-Hubert. Succ.: 5167, rue Clarke, 439, Mont-Royal Est, 2227, rue Ontario Est, 2925, Blvd Rosemont, 2024, Mont-Royal Est, 1278, Ontario Est, 880, Ste-Catherine Est.

### Entrepreneurs et marchands électriciens

## J.-A. St-Amour

LIMITEE.  
6379 SAINT-DENIS  
CRéscant 4167-4168  
Succursale à St-Hyacinthe: 248 Cascades — Tél. 775

Assortiment complet d'électroliers, machines à laver, fers à repasser, etc., etc.

Notre département de dessinateurs est à votre disposition pour la préparation des traces électriques tels que demandés par la loi Provinciale.

Le bisquit

## VILLAGE DAVID

EST LE MEILLEUR EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERIS INDEPENDANTS 10c LA LIVRE.

## 3 SPECIAUX INCOMPARABLES aux RAYONS des MERCERIES

<b>Bonnes Chaussettes</b> en fil et soie pour hommes, excellente qualité, couleurs à la mode. Pointures: 9 1/2 à 11 1/2. Rég. la paire, 75c. Prix spécial de Messier	<b>Corps et Caleçons</b> pour hommes, en balbrigan de première qualité, manches et jambes, courtes et longues, au choix. Grand-deurs 32 à 41. Rég. le morceau, 75c, réduit à	<b>Votre garçon sera fier</b> d'avoir une blouse en broad-cloth, reps et percale de fantaisie. Encolures: 11 à 14. Achetez-en quelques-unes à ce bas prix
<b>49c</b>	<b>49c</b>	<b>89c</b>

OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

Téléphone: AMherst 2143

# L. M. Messier

Rue Mont-Royal Est, angle Fabre

LE MAGASIN DU FOYER

### Boudin Hygiénique

est un aliment sain, nutritif, et peut être servi sur les meilleures tables. Fabriqué dans un établissement des plus modernes, et le mieux outillé du genre au Canada, avec du sang soumis à l'inspection du gouvernement fédéral.

Le seul boudin mis dans les boyaux à la machine. Vendu en boîtes d'un livre. Demandez le sang cut défriché

**TAILLEFER & FILS**  
2174, PAPEAUX  
Le public peut toujours visiter.



### LES SYNDICATS CATHOLIQUES

#### SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le syndicat catholique des briquetiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapport des officiers et des délégués. Rapport de M. J.-B. Déglise, agent d'affaires. Par ordre.

#### EMPLOYES DES POSTES

L'Association des employés des postes de Montréal se réunit ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Questions importantes à l'ordre du jour. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

#### CONSEIL CENTRAL

Le Conseil Central des syndicats catholiques nationaux se réunit demain soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Rapports des comités exécutif et de la Fête du travail. Communications importantes. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

#### SUCCES DES POSEURS DE LATTES

Le nouveau syndicat des poseurs de lattes a tenu mardi soir, à la salle principale des syndicats catholiques, 655, Demontigny est, une assemblée très nombreuse et qui a remporté un succès de tout premier ordre. Une quarantaine de nouveaux membres ont donné leur adhésion au syndicat. La progression se constate comme suit depuis le début du syndicat: 1ère assemblée, 25 membres; 2ème assemblée, 76 membres; 3ème assemblée, 129 membres. A ce train, il est assuré que les lattes seront très bien organisés d'ici un mois. C'est alors que le syndicat des lattes prendra aux patrons leurs demandes d'augmentation de salaire. M. A. Bisson, président, occupait le fauteuil, mardi soir, et dirigeait les délibérations.

MM. C. Bernier, organisateur des lattes; G. Tremblay, secrétaire général, et l'abbé Boileau ont porté la parole à la réunion de mardi soir. M. Bruyère, ex-secrétaire de l'Union indépendante, a aussi prononcé une allocution. Tous les orateurs ont été vivement applaudis.

Les discours en période de campagne de propagande, ont généralement porté sur les mauvaises conditions de travail des poseurs de lattes: travail à la pièce; rémunération insuffisante. Il ressort d'une enquête que les lattes sont les ouvriers les plus mal rémunérés de l'industrie du bâtiment. L'unique remède à ce mal est l'organisation non pas partielle, mais complète des poseurs de lattes. Quand les lattes se donneront la main, ils pourront obtenir un relèvement de 25 et 30 pour cent dans leurs conditions de travail; ils pourront aussi abandonner le travail au mille et être payés à l'heure.

Dans le but de donner un grand coup de filet des lattes de l'ouest de la ville, il a été décidé de tenir la prochaine réunion du syndicat, mardi prochain, le 12 juin, à la salle du Collège Saint-Henri, rue Saint-Jacques. La salle a été demandée aux autorités de la Commission scolaire et l'on aura une réponse finale pour samedi de cette semaine. On suit bien les annonces de cette chronique. En attendant, tous les lattes sont invités à faire du recrutement intensif pour hâter le jour de l'amélioration dans leurs conditions de travail. Par ordre.

### Les anciens de l'Académie Roussin

Les anciens élèves de l'Académie Roussin, réunis hier soir à l'hôtel Queen ont définitivement jeté les bases d'une Amicale et formé un comité provisoire qui s'occupera de l'organisation matérielle de l'Amicale de même que de l'organisation du premier Conventum qui aura lieu à l'Académie Roussin en novembre prochain, et où seront nommés les officiers permanents.

Les officiers élus hier sont: président honoraire, R. F. Wilfrid, directeur de l'Institution; président actif, M. J.-O. Giroux opticien; vice-président, M. François Ranger; secrétaire général, M. Jean Dery; trésorier, M. Charles Trimm; conseillers, MM. Georges Burdett, Rosario Carrière, P.-A. Archambault, Raymond Dussault.

### A l'École Technique

L'ouverture de l'exposition des travaux d'élèves de l'École Technique aura lieu demain soir, à 8 h., sous la présidence d'honneur de M. Athanase David. La distribution des prix aura lieu ce soir et cette année elle se fera privément parce que la grande salle de l'école est en réfection.

## RÉUNION D'UNE SOCIÉTÉ MUTUELLE

### L'UNION SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE TIENS SON QUATRIÈME CONGRÈS GÉNÉRAL

Saint-Hyacinthe, 5 (D.N.C.)—La quatrième réunion générale de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, s'est ouverte dimanche matin à Saint-Hyacinthe, sous la présidence du notaire Horace Saint-Germain, président général.

Avant de se réunir, les délégués avaient assisté en corps à la messe, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à 8 heures 30. M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale, aumônier de la société, officiait. Les délibérations de la journée eurent lieu dans les salles de la Société Philharmonique. A la séance d'ouverture, on remarqua sur l'estrade Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis sur Richelieu, ancien aumônier de la Société; M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale; M. le notaire Horace Saint-Germain, président général; M. Paradis, surintendant provincial des assurances, de Québec; M. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député du comté à la Législature; MM. L.-A. Beauregard, Maxime David, Henri Raymond, A.-J. Gaudreau, Ernest Chartier, René Daigneault, tous du bureau exécutif; MM. Magloire Côté, de Saint-Hyacinthe; M. Lacroix, de Farnham.

Sa Grandeur Monseigneur de Saint-Hyacinthe souhaite la bienvenue aux délégués dans sa ville épiscopale. Il loue abondamment l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, qu'il apprécie comme l'une de nos institutions locales les plus dignes d'estime et d'encouragement. Il s'agit là non seulement d'une oeuvre matérielle, mais d'une oeuvre sociale de haute portée, et qui compte pas un plus grand nombre d'adhérents. Cela est dû à certaines causes particulières, comme le rajustement des taux, et à quelques autres. A côté de ces causes, il faut bien mettre l'apathie réelle, consciente ou non, d'un trop grand nombre de gens. Pour sa part, Monseigneur s'engage, dans l'avenir, à aider plus généreusement l'Union Saint-Joseph. Il promet d'en parler partout, de la recommander en tous lieux, d'encourager tous ses diocésains à en faire partie.

Son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe, M. T.-D. Bouchard, parlant après Sa Grandeur, dit qu'il a un peu de chose à ajouter aux paroles de son devancier. Comme lui, il est heureux de saluer en l'Union Saint-Joseph une de nos meilleures institutions locales. Comme lui, il souhaite à l'Union des progrès, chaque année plus marqués. L'Union Saint-Joseph, comme d'autres associations de même genre, a passé par des périodes difficiles.

Nous en avons eu un exemple avec le rajustement des taux, en 1922. Mais la crise est passée, et tout fait dorénavant prévoir que l'Union, réorganisée sur des bases scientifiques solides, est appelée à des succès constants. M. Bouchard croit que tous les citoyens de la région devraient être membres de l'Union Saint-Joseph. La population de Saint-Hyacinthe augmente, et il y a dans cette ville et aux alentours de nombreux jeunes gens, pères de famille ou appelés à le devenir, qui ont le devoir d'être de l'Union Saint-Joseph. M. le maire de Saint-Hyacinthe est disposé à aider l'Union dans toute la mesure du possible, quand l'occasion s'en présentera. Il ajoute même que les membres de son conseil seront toujours prêts à se joindre à lui dans n'importe quel mouvement tendant à rendre service à la société.

M. Paradis, qui parle en troisième lieu, est surintendant provincial des assurances. Dans le passé, il eut de relations étroites avec l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, notamment quand fut sou-

levée la question du relèvement des taux en 1922. Il est un mutualiste convaincu et son plus grand désir fut toujours de voir l'Union Saint-Joseph fonctionner d'après des principes sérieux. Il est heureux de constater que la société a aujourd'hui des assises sérieuses. Non seulement elle est solide, mais elle accuse même de la prospérité, comme en font foi ses derniers rapports, avec, pour 1927, un pourcentage de réserve de 117.44 pour cent.

Les délibérations sont conduites par le notaire Horace Saint-Germain, qui présente et remercie également les orateurs. Après les discours des invités d'honneur, on procède au travail même de la convention. M. Saint-Germain, en quelques mots, expose la situation de l'Union Saint-Joseph, donne avis d'amendements à apporter aux statuts actuels de la société, explique aussi quelques innovations que les directeurs ont l'intention de soumettre, pour approbation, aux délégués. Ces innovations sont au nombre de quatre. Ainsi, on propose de payer une double indemnité, soit \$200 pour décès d'époux, dans les cas d'assurance-vie d'au moins \$2,000. On propose également un privilège de double indemnité pour maladie, ou pour mort par accident, moyennant certaines conditions. En dernier lieu, les directeurs entretiennent l'idée d'inaugurer un système d'assurance infantile, du genre habituellement dit industriel. Ces quatre projets seront étudiés par l'ensemble des délégués, qui les approuveront ou les rejetteront.

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

vantes, de 1925 à 1927 inclusivement, il était de \$98,990.08, soit une augmentation de \$21,503.01. Le pourcentage de réserve était en 1927 de 117.44 pour cent, comparativement à la moyenne de 100 pour cent exigée par le gouvernement fédéral. Ce pourcentage n'a d'ailleurs jamais été plus bas, depuis 1922, que 111.09. On peut s'en rendre compte par un examen des chiffres: 1922, 115.85; 1923, 116.30; 1924, 111.09; 1925, 114.03; 1926, 114.95; 1927, 117.44.

La séance de l'après-midi fut particulièrement réservée aux affaires de régie interne de la société. Plusieurs amendements furent apportés, comme prévu, aux règlements actuels, après consultation avec les délégués. Les quatre innovations soumises par le bureau des directeurs, après discussion, furent toutes adoptées.

La journée se termina par un grand banquet au Grand Hôtel, présidé par le notaire Horace Saint-Germain.

L'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, société de secours mutuel, a cinquante-quatre ans d'existence. Elle fut fondée à Saint-Hyacinthe, en 1874, par M. l'abbé Louis-Zéphirin Moreau, devenu plus tard évêque de Saint-Hyacinthe. Elle a été réorganisée du tout au tout, en 1922, une révision de ses taux en vigueur étant devenue nécessaire. Elle est actuellement dans une situation excellente, comme en font foi les chiffres du bilan des dernières années. Elle offre à ses membres les mêmes garanties de sécurité que les compagnies d'assurance-vie à fonds social ou les sociétés-seurs de secours mutuel.

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

### Les manufacturiers à Arvida

Saint-Alphonse de Bagotville, 7 (S.P.C.) — Les membres de l'Association des manufacturiers canadiens, actuellement en congrès à bord du *Saint-Laurent*, de la *Canada Steamship Lines*, ont visité hier l'usine de l'*Aluminium Company*, à Arvida, la Chute-à-Caron, où l'on est en train de construire la plus grande usine d'énergie électrique du monde, l'île Maligne et Kénogami. Les congressistes ont pu se rendre compte de la violence des inondations dans la région car les eaux dans les rapides de la Chute-à-Caron descendaient à 25 pieds plus profond qu'en temps ordinaire, toutes les écluses des digues de l'île Maligne étaient ouvertes et d'énormes volumes d'eau se précipitaient à travers elles.

La séance qui devait avoir lieu hier soir a été remplacée par un feu d'artifice et un souper aux fêtes au bord du navire qui reviendra vers Québec où le banquet annuel de l'Association aura lieu ce soir au Chateau Frontenac.

### Feu M. W.-F. Cummings

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

### Les manufacturiers à Arvida

Saint-Alphonse de Bagotville, 7 (S.P.C.) — Les membres de l'Association des manufacturiers canadiens, actuellement en congrès à bord du *Saint-Laurent*, de la *Canada Steamship Lines*, ont visité hier l'usine de l'*Aluminium Company*, à Arvida, la Chute-à-Caron, où l'on est en train de construire la plus grande usine d'énergie électrique du monde, l'île Maligne et Kénogami. Les congressistes ont pu se rendre compte de la violence des inondations dans la région car les eaux dans les rapides de la Chute-à-Caron descendaient à 25 pieds plus profond qu'en temps ordinaire, toutes les écluses des digues de l'île Maligne étaient ouvertes et d'énormes volumes d'eau se précipitaient à travers elles.

La séance qui devait avoir lieu hier soir a été remplacée par un feu d'artifice et un souper aux fêtes au bord du navire qui reviendra vers Québec où le banquet annuel de l'Association aura lieu ce soir au Chateau Frontenac.

### Feu M. W.-F. Cummings

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, Mmes Thos. Logan et Leo Burn, de Montréal, et

M. René Daigneault, secrétaire-trésorier général de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, lit le rapport des minutes de la dernière convention; en juin 1925. Il soumet ensuite le rapport financier de la société pour les trois années écoulées depuis 1925. D'après ce rapport, il appert que l'Union Saint-Joseph, qui avait au 1er janvier 1925 un actif de \$214,164.06, est aujourd'hui en mesure de montrer à la date du 31 décembre 1927, toujours à l'actif, le chiffre de \$313,154.14, soit une augmentation, en trois ans, de \$98,990.08. Malgré la période difficile du rajustement, la société, depuis 1922, n'a toujours enregistré de des surplus; les chiffres sont les suivants: 1922, \$31,179.16; 1923, \$19,968.04; 1924, \$26,339.87; 1925, \$26,953.40; 1926, \$29,793.05; 1927, \$42,243.63. Le total des surplus, pour les années 1922, 1923 et 1924, était de \$77,487.07; pour les trois années sui-

M. Walter-F. Cummings, manufacturier de fourrures bien connu, est décédé hier, à l'hôpital Western à l'âge de 46 ans.

M. Cummings était né à Montréal, le 26 janvier 1883. Il était le troisième fils de feu E.-E. Cummings et de Mme Marguerite Mansfield. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et au Collège Loyola.

Il fut d'abord employé par la compagnie Herman-H. Wolf and Company, puis il se joignit en 1908 à la maison McComber and Cummings, dont son frère était associé. Il épousa le 9 juin 1914, Mlle Agnes-E. Echlachter, qui lui survit. Il fut il y a vingt-cinq ans membre de la fameuse équipe de hockey des Shamrocks. Il était aussi membre de la St-Patrick A.A.A. du Engineer Club, du Canadian Club et du Senneville Golf Club.

Lui survivent: sa femme, deux frères, M. E.-E. Cummings, directeur de la maison Cummings and Cummings et M. George Cummings, aussi dans le commerce des fourrures, trois soeurs, M

COMMERCES ET FINANCES

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

LES PRIX DU GROS
LE MARCHE DE LA FARINE
Le marché de la farine était plus ferme hier. Cependant, la demande pour l'exportation n'est pas meilleure.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires. Par baril, 2 sacs:

LE MARCHE EST SANS CHANGEMENT ET PEU ACTIF.
Gru blanc, tonne \$43.25
Gru rouge, tonne \$37.25
Son, tonne \$35.25

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre continue d'être ferme et il y a une meilleure demande sur le marché local.

Le prix du fromage doux a subi une hausse d'un sou.

DE CRÉMERIE, EN BLOCS
De crémerie, à la livre... 36s.
De cuisine... 32s.

OEUFES

Le marché est sans changement et il y a une bonne demande. Il se fait encore un peu d'entreposage.

OEUFES FRAIS
Chanteclerie... 40s.
Extras... 38s.
Premiers... 34s.
Seconds... 30s.

POMMES DE TERRE

Les patates coquent au gros 75 sous prises au wagon en sacs de 90 livres. Aux détaillants, on les vend 90 sous, en sacs de 80 livres.

FRUITS

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 185 des Commissaires Est.
Oranges Sunkist... \$2.50 à \$2.00 la boîte

LEGUMES

Asperges, panier... \$2.25 à \$2.50
Tomates du Texas... \$1.00 à \$1.50

LE NOMBRE-INDICE DES ACTIONS MINIERES

Le nombre-indice de dix-sept actions minières, compilé par le Bureau fédéral de la Statistique sur la base de 100 en 1926, était de 119.7 pour la semaine finissant le 31 mai, au lieu de 120.7 pour la semaine précédente.

DIVIDENDES DECLARES

Cons. Smelting and Mining Co., 5 pour cent et un boni de \$5.00 par action, payable le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée (Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table with columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stocks like 760 Abitibi, 125 Alb. Grain, etc.

LA MATINEE A LA BOURSE

LES COURS ETAIENT UN PEU PLUS FAIBLES, CE MATIN.

MARCHE PEU ACTIF

La tendance générale des cours inclinait à la baisse, à la séance de ce matin, en Bourse locale. La séance de ce matin a été passablement terne, et ce fut la moins active que nous ayons eu depuis quelque temps.

International Nickel fut le titre le plus achalandé de la liste. Ce stock a clôturé avec un gain de 3/4 de point à 97. Le Dominion Bridge a clôturé à 88 1/2, avec une perte d'un point et quart.

Au compartiment des pâtes et papiers, Abitibi a clôturé avec une perte de 2 1/2 points à 61-8. Le Brompton était plus faible d'un demi-point à 50 1/2.

Les patates coquent au gros 75 sous prises au wagon en sacs de 90 livres. Aux détaillants, on les vend 90 sous, en sacs de 80 livres.

LA MATINEE AU CURB

Tableau des fluctuations compilé par le Maitre PAUL OSTIGUY, 50 rue Notre-Dame ouest.

Table with columns: Valeurs Diverses, Hier à midi, H. à H. Lists stocks like Canadian Malt, Carleton, etc.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux. D'un autre côté, les concessions canadiennes à l'Australie se décomposent de la façon suivante: les viandes fraîches, \$31,176; les lapins frais, \$292; les conserves de viande, \$2,149; le beurre, \$1,032; les oléagineux, \$8,959; les noix, abricots, etc., \$287; les raisins secs, \$49,907; les raisins de Corinthe, \$65,612; les conserves de fruits, \$6,511; le sucre, \$911,648; la colle et la gélatine, \$482; la pulpe de fruits, \$1,066; l'huile d'eucalyptus, \$380; les vins, \$3,256.

Insurance Holding & Investment LIMITED

Actions de priorité rachetables 6% cumulatif, avec fonds d'amortissement.

En outre des garanties reposant sur les revenus certains du "Holding" et son fonds d'amortissement, vous devez compter sur la plus-value des valeurs qu'il détient, et qui est toujours considérable dans le cas des actions de compagnies d'assurances.

Prix par unité: \$100 (3 actions privilégiées et 2 ordinaires)

Prospectus et renseignements sur demande.

CHARLES C. BEAUBIEN & CIE, Inc.

Banquiers et Courtiers

Tel: Harbour 9979 - 180 St-Jacques, Suite 216 MONTREAL.

BOURSE DES MINES

Table with columns: Cours fournis par la maison Mount Cie Ltd, Membres de la Bourse de Montréal. Lists stocks like Abitibi Gold Mines, Amulet, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Cours communiqués par Geffroy et Cie, Membres de la Bourse de Montréal. Lists stocks like Allied Chemical, American Bosh Magneto, etc.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

Table with columns: Indust. Ferro., Mercredi, Mardi, etc. Lists average prices for various industrial and railway stocks.

Nouveaux stocks au Montreal Curb

On a fait application pour inscrire au Montreal Curb Market les actions de la British Celanese, Limited et de la Hudsons Bay Company. Ces deux titres sont inscrits à la Bourse de Londres: British Celanese se traite aussi au Curb Market, de New-York.

Une bonne année pour Reliance Grain

Winnipeg, 7. — Il semble que la Reliance Grain Company, Limited, dont l'exercice financier se termine à la fin de juillet, fait actuellement de meilleures affaires que jamais auparavant et que le prochain rapport annuel se ressentira de cette situation favorable.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

Avantage du traité canado-australien

Le total des avantages retirés par le Canada en vertu de la convention budgétaire terminée avec juin 1927, a représenté \$2,558,187; les principaux articles affectés étant: le poisson, \$316,572; les gants, \$35,600; les machines à écrire, \$336; le papier à journal, \$607,272; le papier d'impression, \$13,714; les corsets, \$3,134; les tubes de fer et d'acier, \$9,660; les chaussures caoutchoutées, \$15,237; les châssis d'automobiles, \$131,867; les pièces de véhicules, \$25,657; écrit le commissaire du commerce D.-H. Ross, de Melbourne, dans le dernier numéro du Bulletin des renseignements commerciaux.

A WALL STREET

New-York, 7. — Le marché était très ferme, à l'ouverture de la séance. La première vente de General Motors — un lot de 6,000 parts — marquant un gain de 3 points 1-4 à 192-1-2. Radio a débuté avec un gain de 4 points à 195-1-2. American Linseed, Allied Chemical, Atlantic Refining, General Asphalt, International Combustion et Wright Aero ont compté des gains d'un à deux points, des premières ventes. St. Louis, San Francisco, Union Pacific et Lambert ont flechi d'un point ou environ, de l'ouverture.

Un demi-heure après l'ouverture, le marché devint irrégulier. A onze heures, la tendance générale était à la baisse.

Aviez-vous besoin d'imprimés:

livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.

Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: Harbour 1241\*)

DEUX BONS VENDEURS

Hommes sérieux et honnêtes voulant se créer une situation permanente avec une maison financière qui a des émissions de premier ordre sur le marché. Donnez références et no de téléphone. Ecrire à Casier 132 "Le Devoir", Montréal.

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE

Nous avons amélioré notre service téléphonique par l'addition de sept grandes lignes. Notre nouveau numéro est

HARBOUR 9221

Nous disposons ainsi de douze grandes lignes qui sont numérotées consécutivement depuis Harbour 9221.

NESBITT, THOMSON & COMPANY LIMITED

215, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL

Toronto Ottawa Québec Hamilton London, Ont. Winnipeg Saskatoon Victoria Vancouver

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE
Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES

AVOCATS
Aldéric Blain, L.L.B., M.A.L.
Jean Pateux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS

COMPTABLES
P.-A. GAGNON
Comptable agréé — Chartered Accountant
Chambre 308
Edifice "Montreal Trust"

Cartier, Barcelo et Rivard
AVOCATS
Chambre 702, Immeuble "Power"
91, rue Craig ouest

MAURICE DUPRE, L.L.L.C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE.

ST-GERMAIN GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154
P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., P. Raymond, L.L.L.

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, Guy Vanier
Tél. Havre 2841, 97 Saint-Jacques

BANDAGISTE — ORTHOPEDISTE
C. MARTIN
Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, bandages, bérylaires, etc.

MONUMENTS
Monuments publics, monuments de cimetière, etc., prix sur demande.
Geo.-E. Tremblay
IBERVILLE, P.Q.

MARQUES DE COMMERCE
Demandez le Manuel traitant des Brevets d'Invention, Marques, etc.
MARION & MARION
1260, rue Université, Montréal

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait Lafontaine

Notaire
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques - Montréal

Professeur
René Savoie, L.C.I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Le "Devoir" compte sur vous...
VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, rémerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"
336-340, Notre-Dame-est - Main 7460

KEystone INDUSTRIES
DIVISION MINIERE
Transactions par poste
Notre département des commandes postales est aménagé spécialement pour remplir les commandes des placiers et des spéculateurs d'en dehors de la ville.

WILLIAMS, BROCHU & COMPANY
COURTIERS EN PLACEMENTS
466 St-Jacques ouest
MONTREAL

# LA VIE SPORTIVE

## Léo "Kid" Roy a eu un avantage marqué sur le cowboy Eddie Anderson

Le champion poids-plume du Canada a remporté la décision à la fin des dix rondes réglementaires — Rioux gagne par knockout technique contre Skinner — Deschamps battu par Léo Lafontaine — Encore une mise hors de combat pour Sanstol

### JACKIE JOHNSON ABANDONNE AVEC LARSEN

Léo "Kid" Roy, champion poids-plume du Canada, a remporté la décision des juges par une forte marge à la suite des dix rondes réglementaires de son combat avec Eddie Anderson, de Chicago. Roy pesait 126 livres 1-4, et Anderson 127 livres 1-4.

La rencontre a été passionnante et le "cowboy" du Wyoming a probablement été le plus surpris de tous lorsqu'il a réalisé qu'il avait devant lui un boxeur qui savait donner des coups et en encaisser à l'occasion.

Les quelques cinq mille personnes qui assistaient hier soir à la séance du promoteur Moore ont acclamé le champion canadien, l'encourageant à remporter la victoire. Il y avait longtemps que Roy n'était pas battu avec autant d'ardeur et d'habileté, mais hier soir, on voyait qu'il était dans la condition la plus parfaite, et qu'il calculait mieux ses distances.

Anderson a débuté en coup de vent, portant deux coups à la figure de son adversaire. Roy resta quelque peu surpris mais il garda sa tête et ne se laissa pas aller à batailler immédiatement. Il se contenta d'étudier son adversaire et lorsqu'il se fut rendu compte de son jeu de jambes, il se lança résolument à l'attaque dans la deuxième ronde.

Anderson comptait sur un direct de droite pour coucher son adversaire, mais le champion du Canada en savait assez long pour ne pas se laisser prendre. Il évitait habilement les attaques du "cowboy" et lorsqu'il l'avait fait manquer, il s'avancait à temps pour loger au bon endroit des coups qui le faisaient reculer.

Dans presque tous les échanges, Roy fut le meilleur. A la huitième ronde cependant, Anderson logea un coup dans le corps, suivi d'un direct à la mâchoire, qui fit plier le champion du Canada. Roy fut acculé aux câbles, mais rassurant toute l'énergie dont il a toujours une réserve considérable, Roy s'élança sur Anderson et le battit dans toutes les directions. Le boxeur de Chicago, qui s'attendait à ces deux bons coups d'avoir devant lui un adversaire désarmé, fut très surpris de cette attaque subite. Il manœuvra pour laisser passer l'orage qui dura jusqu'à la cloche de la fin de la ronde.

Roy se remit et fut très prudent dans la neuvième, tout en continuant ses attaques. Dans la dixième, les deux hommes cherchèrent le knockout. Anderson joua sa dernière carte et Roy tâcha de décrocher la palme en couchant son adversaire. Ni l'un ni l'autre ne réussirent cependant ce qu'ils se proposaient et les juges durent se prononcer.

Il n'y avait pas à choisir entre les deux hommes qui venaient de se rencontrer. Roy avait eu le meilleur et il méritait la décision que les juges lui accordèrent unanimement.

Avant le combat, le président de la Commission de boxe, l'échevin Rubenstein, présenta la ceinture en or offerte par la Commission au champion poids-plume du Canada, qui défendrait son titre victorieusement trois fois de suite, et que Roy avait mérité.

Knud Larsen, le protégé d'Armand Vincent, a remporté sa première victoire dans la semi-finale de la séance de boxe d'hier soir alors que Jackie Johnson, de Toronto, a réclamé un foul dans la cinquième ronde. Le médecin de la Commission de boxe de Mont-

réal, après avoir examiné le Torontien dans sa chambre, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de foul. L'annonceur Narbonne est venu dire au public que Larsen remportait la victoire par knockout technique.

Par deux fois auparavant, Larsen avait frappé bas et l'arbitre l'avait averti de loger ses coups plus haut. Johnson a-t-il voulu profiter de ces avertissements et loger un protégé à la première occasion qu'il eut de le faire? C'est ce que se sont demandé les connaisseurs mais d'un autre côté, ils ont très bien vu qu'un coup avait porté bas.

Jusqu'au moment de ce dernier incident, les avantages avaient été fort partagés et on aurait difficilement choisi le gagnant. Johnson paraissait plus habile que Larsen mais le Norvégien frappait plus fort.

Elzéar Rioux, 204 lbs a remporté la victoire sur Archie Skinner 192 lbs à la cinquième ronde de leur combat alors que l'arbitre Ernest Boucher a arrêté la rencontre après que Skinner eut été couché quatre fois pour neuf secondes chaque fois. Rioux a attendu le moment de placer son coup de droite mais comme dans les premières rondes son adversaire se débattait en dansant autour de l'arène, il n'a pu réussir. A la cinquième ronde, le protégé du Dr Gadbois eut sa chance et il ne la manqua pas.

Après avoir été couché une fois, Skinner ne put jamais revenir et l'arbitre fut bien inspiré d'arrêter le combat qui aurait été une boucherie.

Pete Sanstol a mis son adversaire Mickey Sidden, de Scranton, hors de combat à la cinquième ronde de leur rencontre cédulée pour six rondes. Sanstol a été à l'attaque continuellement et il a donné une belle leçon de boxe à son adversaire, qui n'avait pas trop de temps à se protéger. Sidden a fait preuve d'un beau courage en se tenant debout sous l'avalanche de coups qui lui venaient de toutes parts. Sanstol dansait continuellement autour de son adversaire et il semblait se moquer de lui. Sidden n'eut pas de chance de porter de coups vraiment effectifs tellement les ouvertures étaient rares. Au moment où il croyait avoir sa chance de compter, c'était lui qui encaissait.

Au début de la cinquième ronde, Sanstol accula Sidden dans un coin et il déclencha une attaque dans le corps qui força son adversaire à se découvrir la tête. Sanstol lança un coup de gauche à la tête et envoya son adversaire au tapis. Sidden avait l'œil gauche presque fermé et il ne put se relever. Il fit signe à ses seconds de jeter l'éponge et d'accorder la victoire à Sanstol.

Léo Lafontaine a battu Gene Deschamps à la troisième ronde de leur rencontre alors que le protégé d'Armand Vincent se fit fendre la lèvre et que l'arbitre, au cours du repos, accorda la victoire à Lafontaine. Deschamps est allé au tapis une couple de fois dans la première ronde pour le compte de neuf secondes et Lafontaine l'a complètement déclassé dans cette ronde. Gene s'est un peu repris et il a mieux tenu son bout dans les deux rondes qui suivirent. Lafontaine, cependant, a continuellement eu l'avantage et il a mis la figure de son adversaire en sang. C'est à la suite d'un direct en pleine figure que Lafontaine fendit la lèvre de Deschamps ce qui l'empêcha de continuer. Lafontaine aurait probablement gagné par un vrai knockout si le combat ne lui avait été concédé tellement il était plus habile que Deschamps.

Ce dernier match sera de deux dans trois. La rencontre est limitée à 2 heures. Les autres matches sont limités à une chute et à une heure.

### LA GROSSE DANS L'EST

Vendredi dernier le Pointe-aux-Trembles et l'Académie Roussin se rencontrèrent dans une partie régulière de la ligue. Le Pointe-aux-Trembles l'emporta par un pointage de 7 à 3 grâce à son beau jeu d'ensemble, et au sang-froid de son gardien de buts, M. M. Gauron. J. Pusie et A. Deschamps comptèrent pour les vainqueurs; E. Pelletier et P. Cardinal sauvèrent l'honneur des vaincus.

Samedi c'était au Terrasse-Vinet à se faire scalper par la tribu de Montréal-Est. Les gens de la Terrasse s'occupent trop uniquement de la balle et ne couvrent pas assez leur homme. Aussi furent-ils facilement rôtés. A la fin de la partie le Montréal-Est avait cinq chevelures à sa ceinture, tandis que le Terrasse-Vinet n'en avait enlevé qu'une.

Samedi prochain le Terrasse-Vinet et le Pointe-aux-Trembles, les deux extrêmes de la ligue, se rencontreront.

Dimanche, l'Académie Roussin recevra la visite du Saint-Pierre-aux-Liens junior.

POSITION DES CLUBS  
J. G. P. N. Pts  
Pointe-aux-Trembles 5 4 0 1 9  
Montréal-Est 5 3 0 1 7  
Académie Roussin 4 1 3 0 7  
Terrasse-Vinet 4 0 4 0 8

LIGUE COLLEGIALE  
J. G. P. N. Pts  
Saint-Zotique 5 3 0 2 8  
Saint-Pierre 5 3 1 1 7  
National 5 1 3 1 3  
Dumouchel 5 0 3 2 2

### UNE SEANCE DE LUTTE QUI PROMET

Les deux frères Zbyszko, Vladek et Stanislaus, seront au programme de lutte de la séance du promoteur Lucien Riopel, lundi prochain, à l'Aréna Mont-Royal. Vladek devait être le seul à lutter lundi prochain, mais Renato Gardini ne pouvant arriver à Montréal que le jour même de la rencontre, le promoteur Riopel a décidé de le remplacer par Stanislaus.

M. Riopel ne veut pas être pris au dépourvu comme lundi dernier, et il a décidé d'obliger les lutteurs à arriver ici 48 heures avant la rencontre. De cette façon, le programme sera exécuté tel qu'annoncé et les amateurs ne seront pas déçus.

Gardini a télégraphié hier à Riopel lui disant qu'il lui était complètement impossible d'être ici avant le match. Il lui promettait cependant de venir pour la journée même de la rencontre et déclarait qu'il pouvait compter sur lui, car il serait ici.

Riopel, qui que sachant que Gardini est un homme d'honneur, qui tient la parole donnée, lui a télégraphié disant qu'il regrettrait, mais que tous ses lutteurs devaient être ici 48 heures avant la rencontre et qu'il était obligé de prendre un autre adversaire pour Petroff. Il avait dit à Gardini qu'il le ferait cependant venir avant longtemps.

Le programme sera donc le suivant:  
Tom Draak, de Hollande vs Carl Vogel, d'Allemagne.  
Henri Deglane, de France vs Vladek Zbyszko, de Pologne.  
Dan Petroff, de Bulgarie vs Stanislaus Zbyszko, de Pologne.

## TONY CANZONERI SE PREPARE

Tony Canzoneri, qui doit rencontrer Vic Foley, de Vancouver, mercredi prochain au Stade, lors de la fameuse séance de boxe en plein air du promoteur Jake Carey, est ce que l'on peut vraiment appeler un champion.

Il y a plusieurs champions officiels, mais combien d'entre eux sont-ils prêts à défendre leur titre contre n'importe quel adversaire comme le fait Canzoneri? Le champion poids plume a conquis son titre il y a à peine six mois et déjà, il l'a défendu une fois et l'aurait fait plus souvent si la maladie ne l'avait forcé de rester inactif pendant quatre mois. Presque immédiatement après avoir remporté le championnat en battant Benny Bass, à New-York, il y a six mois, Canzoneri est tombé malade et n'a pu mettre les gants de boxe qu'il y a à quelques temps. Il avait accepté plusieurs rencontres mais toutes ont dû être contremandées.

Son premier combat comme champion, a été celui de la semaine dernière à la Nouvelle-Orléans, alors qu'il a remporté une victoire sensationnelle sur Claude Wilson, de Birmingham, gagnant en moins d'une ronde. Canzoneri se battra de nouveau la semaine prochaine au Stade contre Foley. Le champion de l'ouest d'avoir la rencontre gagnée d'avance car le petit boxeur de Vancouver est bon homme. Ceux qui l'ont vu à l'oeuvre sont unanimes à déclarer qu'il est une étoile de sa classe et qu'il est capable de causer une forte surprise au champion.

Boxeur habile, agressif, possédant un rude coup de poing, Foley est un homme capable de livrer au champion une belle lutte et celui-ci ne doit pas considérer sa tâche comme facile.

Canzoneri ne semble cependant pas craindre Foley, car il a accepté une autre dure rencontre pour dans deux semaines. Il ira rencontrer Harry Blitman, à Philadelphie. Blitman n'est pas le premier venu. C'est un gaucher, qui depuis quelque temps a remporté une série de victoires sensationnelles, mettant presque tous ses adversaires hors de combat en quelques rondes.

En plus de ses combats avec Foley et Blitman, Canzoneri a aussi accepté de faire face à Joey Sangor, à Chicago, et à Benny Bass, à New-York, dans le mois de juillet ou d'août. Comme on le voit, Canzoneri n'est pas un homme qui semble vouloir dormir sur son titre, comme le font nombre de champions.

Les parties Milwaukee-Toledo, (double-header), ont été remises. Les parties Minneapolis-Louisville, (double-header), ont été remises. Terrain humide.

POSITION DES CLUBS  
LIGUE INTERNATIONALE  
G. P. P. C.  
Toronto 26 18 591  
Montréal 21 16 568  
Rochester 20 20 500  
Reading 20 20 500  
Newark 23 24 489  
Buffalo 20 21 488  
Jersey City 20 24 455  
Baltimore 20 27 426

LIGUE NATIONALE  
G. P. P. C.  
Cincinnati 32 10 527  
Saint-Louis 28 19 596  
New York 25 17 595  
Chicago 28 21 571  
Brooklyn 24 21 533  
Pittsburg 20 25 444  
Boston 17 25 405  
Philadelphie 7 34 171

LIGUE AMERICAINE  
G. P. P. C.  
New-York 37 8 822  
Philadelphie 27 16 828  
Cleveland 24 23 511  
Saint-Louis 23 24 489  
Boston 16 23 410  
Detroit 19 28 404  
Chicago 17 29 370  
Washington 15 27 357

### LA SAISON DE GOLF OUVERTE A CARLETON

Les touristes, attirés par la beauté des paysages de la Gaspésie, ont l'agréable surprise de trouver maintenant un magnifique club de Golf à Carleton, comté de Bonaventure. Le terrain de golf du Carleton Golf Club, Incorporated, est pittoresquement situé entre la Baie des Chaleurs et le chemin public. La maison du club est belle et des plus confortables.

Carleton et les environs attirent de plus en plus les touristes et les villégiaturistes. Le Mont St-Joseph à 1865 pieds au-dessus du niveau de la mer permet aux visiteurs de faire un peu d'alpinisme au milieu d'une nature enchanteuse. Il y a d'ailleurs à Carleton toutes les facilités, à taux fort raisonnable, pour la pêche, la chasse, la promenade et tous les autres sports d'été. Les cinq hôtels de l'endroit donnent un très bon service et une excellente cuisine.

VICTOIRE DU SAINTE-ROSE  
Dimanche, le 3 juin, au terrain du Gubourg, par un résultat de 9 à 0 le Sainte-Rose a défait le Mansfield dans une partie de 9 manches. Les joueurs du Sainte-Rose étaient bien disposés et ont joué un jeu parfait. Le fameux petit lanceur Angellio, a prouvé une fois de plus qu'il savait trouver les coins du marbre et les joueurs du Mansfield l'ont appris à leurs dépens. En blanchissant le Mansfield qui a fait au début de la saison, mordre la poussière aux joueurs du géant Masson, le Sainte-Rose a prouvé que c'est à juste titre qu'il se dit l'un des meilleurs clubs amateurs de la province.

Dimanche prochain, le 10 juin, aura lieu l'ouverture de la saison à Sainte-Rose. Nous promettons pour cette occasion un vrai régal aux amateurs de bon baseball. Venez en foule et vous retourneriez chez vous enchantés du beau jeu que vous aurez vu. Le Sainte-Rose aimerait rencontrer les bons clubs de Montréal et de la banlieue; prière aux témoins d'entrer en communication avec le gérant A. Scitotte ou le secrétaire J.-G. Miron.

## TOUT-SPORT

LIVRAISON SPECIALE DE JUIN  
Avec son numéro de juin, "Tout-Sport" apporte de nouvelles améliorations et innovations. Publiée à 56 pages, avec une quinzaine de vignettes et des dessins comiques, signés par M. Hervé de Saint-Georges, de Cap-Santé, "Tout-Sport" qui est une revue sportive, littéraire, humoristique et illustrée, ajoute à ses chroniques régulières une chronique de radio. Signalez quelques articles: "Menus propos" (Stabilisation, nos primes, etc.), par le Directeur; "Le mois sportif" (Grands projets et à l'extérieur), par Joan; "Vive le sport", par Lisette, une gentille chronique; "Le club de Bette"; "L'été", dessins de Hervé de Saint-Georges; "Evasions" (poésie), par Léonidas Morin; "Vers vous je me suis arrêtée" (poésie), par Hélène Charbonneau, de Montréal, etc.

BASE-BALL A VARENNES  
Le club de Varennes a remporté sa première victoire de la saison, en triomphant du Longueuil dans une joute fort intéressante. Tous les joueurs de notre équipe se sont distingués tant au champ qu'à la batte. Bien que tous aient joué avec brio, il convient, cependant, de mentionner Dubrille qui a retiré douze hommes au bâton et au moins cinq ou six hommes sur les buts.

R. Dubois a frappé un deux-butts alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. Le Longueuil a accepté la défaite en sportsmen et mérite des félicitations pour sa bonne tenue sur le terrain. Sommaire: Longueuil . . . 7 . . . 000610000 — 1 Varennes . . . 00505200x — 12

Dimanche prochain, le Varennes recevra le Balmoral. Il y aura, par conséquent, un fort contingent de ses partisans qui l'accompagnera. Les citoyens de Varennes sont donc assurés de voir une belle partie si la température le permet. Amis du Varennes, venez nombreux pour contrebalancer les partisans du Balmoral. Informations: E. Roch, 4248, rue Christophe-Colomb, Belair 0997v, entre 6h. 30 et 7h. 30.

ANNONCES MUNICIPALES  
AVIS  
DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par Frederick Beron, No 28 Jean Talon, pour permission d'ériger un garage public et installer deux réservoirs à gazoline, sur le lot No 11, subdivisions Nos 1725-1726-1727, quartier Villiers, coin Clarke et Jean Talon.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 7 juin 1928.

AVIS  
DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par J.-Eug. Cloutier, No 2204 Fulham, pour permission d'installer un atelier électrique de 3 c.v., sur le lot No 1320, subdivision No 1, quartier St-Eusèbe, no (art.) 2204 Fulham.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 7 juin 1928.

AVIS  
DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par Charles Javallas, No 388 Ontario ouest, pour permission d'établir un atelier de réparations d'automobiles, sur le lot No 210, quartier Crémazie, No 388 Ontario ouest.  
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.  
Montréal, 7 juin 1928.

## PETITES AFFICHES

Tarif  
TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 50%.  
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.  
CALENET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

POSITION DEMANDEE  
Célibataire, 26 ans, bilingue, robuste, travailleur, honnête, sobre — demande position de sacristain, ouvrage général de communauté, gardien ou autre position quelconque payant salaire raisonnable. Bonnes références, une venant du T. R. P. Provincial des Franciscains. Ecrire en mentionnant salaire à Casier 171, le Devoir, 11-6-28.

MAGASIN A LOUER  
Beau grand magasin, situé sur la rue Racine, en plein centre commercial, ancien poste de la pharmacie Hamel; possession immédiate. S'adresser à Gagnon et Frère, 142 rue Racine, Chicoutimi, P.Q. J.N.O.

MAISONS A LOUER  
No 2143 Lasalle, Maisonneuve, logement de six pièces; gaz et électricité; \$20.00 par mois.  
No 1389 rue Rachel est, près de Frontenas, logement de sept pièces; gaz et électricité; \$20.00 par mois.  
S'adresser à GREPEAU et GREPEAU, notaires, 1422 rue Visitation, tel. Cherrier 7744. J.N.O.

A VENDRE  
Rue Lasalle, à Maisonneuve, 4 terrains de 25 x 100 pieds chacun.  
No 899, Chemin Ste-Catherine, 231,000 pds de terrain; sept arpents en superficie. S'adresser à Grépeau & Grépeau, notaires, 1422, rue Visitation, tel. Cherrier 7744. J.N.O.

PRETS SUR HYPOTHEQUES  
Montreal Loan & Mortgage Co.  
Prêts première hypothèque; Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 275, rue St-Jacques ouest, chambre 14, Harbour 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 104-27

ARGENT A PRETER  
A JETTE & CIE, 58, Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etalab 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-27

# Pages d'histoire.

## L'autonomie du Canada 1841

C'est au Château de Ramazay, que l'on voit ci-dessus, quese décida l'Union du Haut et du Bas-Canada, union qui mit fin à la guerre de races qui troublait la colonie depuis un demi siècle. Et depuis ces temps, les deux races sont unanimes à donner leur préférence à la bière DOW OLD STOCK ALE.

# DOW

## Old Stock Ale

Mûrie à Point.

### Prime par la Force et par la Qualité!

Congrès universitaire

Une séance à Saint-Sulpice

M. BOVEY, DE L'UNIVERSITE MCGILL, TRAITE DE LA COOPERATION ENTRE NOS DEUX UNIVERSITES MONTREALAISES ET M. ARTHUR SAINT-PIERRE PARLE DE LA VIE SOCIALE DANS NOTRE PROVINCE.

Le congrès de la Fédération des universités canadiennes a tenu une séance publique hier soir à la salle Saint-Sulpice, sous la présidence de sir Lomer Gouin.

Avant de se rendre à la salle Saint-Sulpice, les congressistes avaient dîné au Cercle Universitaire sous la présidence de sir Lomer Gouin.

Le colonel Bovey

Voici textuellement l'allocution que le colonel Bovey, délégué de l'Université McGill, a prononcée en français.

Aujourd'hui pour la première fois la Conférence universitaire se réunit à l'Université de Montréal, et demain, pour la première fois les délégués verront comment se fait l'instruction dans les collèges classiques de Québec.

Permettez-moi, Sir Lomer et Monseigneur et vous aussi, mes autres confrères de l'Université de Montréal, de vous féliciter de votre œuvre de la part de McGill. Je vous félicite non seulement de vos constructions en pierre et en acier, mais de l'esprit que vous avez su évoquer.

Nous sommes bien fiers de la province de Québec, de nos villes et de nos campagnes, fiers de nos chutes d'eau dont la force motrice allume nos maisons et tourne les roues de nos établissements commerciaux, fiers de notre Saint-Laurent, le "Main Street" de notre province.

Voici la tâche de tous ceux qui se livrent à l'éducation. Sur nos universités pèse une responsabilité particulière, une responsabilité qu'elles ne sauraient éviter.

Ge problème se présente à l'Université de Montréal d'une façon que nous autres Anglais comprenons à peine. Parmi les membres de cette conférence il y a vingt-cinq universités et collèges de langue anglaise et deux de langue française, tandis que la population du Canada français d'origine est égale à la moitié de la population d'origine anglaise.

Et vous avez un autre devoir, mes collègues de notre institution sœur, le devoir de maintenir et de nous faire participer à votre culture. Je me sers de ce mot, je n'en connais pas de meilleur. Il y a, à ce me semble, une véritable culture canadienne, pas tout à fait française, mais étroitement liée avec celle de la France, pas britannique, mais partageant les idées politiques de l'Angleterre.

Il y a un autre aspect de la vie universitaire de Montréal et je manquerais à un devoir bien agréable si je n'en parlais point. La coopération entre McGill et l'Université de Montréal, déjà remarquable, devient de plus en plus importante. Nos facultés de médecine conduisent tous les ans par toute la province des séries de conférences pour les médecins de campagne.

L'École de Commerce de McGill dirigée par M. Sugars, l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal dirigée par M. Laureys, conduisent des cours et des examens pour les trois sociétés des comptables de la province; les cours comprennent les mêmes études et les examens sont identiques.

plus étendue des étudiants de langue française. Néanmoins, le candidat qui a suivi ce cours, peut se faire examiner en anglais à McGill ou en français à l'Université de Montréal.

L'Université de Montréal, par l'intermédiaire de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, fait venir de France les savants les plus connus des universités françaises.

Vous avez sans doute remarqué que je n'ai parlé que des cours et des conférences extra-muros et même parmi ceux-ci je me suis borné à deux ou trois exemples de nos méthodes. Je pourrais parler de l'entente entre McGill, Montréal et Laval à l'égard des collèges professionnels et du gouvernement au sujet des études préliminaires à la pratique des professions.

Sir Lomer, Monseigneur, l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à assister à cette séance est une autre preuve de votre bonne volonté et je vous offre mes remerciements bien sincères.

M. Arthur Saint-Pierre

Dans son travail, intitulé A brief study in differences, M. Arthur Saint-Pierre a esquissé quelques-unes des grandes lignes de la vie sociale des Canadiens de langue française de la province de Québec.

M. Saint-Pierre a notamment parlé de la question scolaire. Huit des neuf provinces canadiennes, a-t-il dit à ce sujet, ont une loi rendant la fréquentation des écoles obligatoire. Cette loi fait intégrale partie des assises légales du système scolaire de ces provinces.

M. Saint-Pierre, après avoir cité des statistiques, a fait observer que vu les conditions qui prévalent dans la province de Québec, aucune loi de fréquentation scolaire ne pourrait raisonnablement être appliquée à des catégories d'enfants autres que celles qui fréquentent actuellement les écoles.

Une autre note originale de la province de Québec dans ce domaine de l'instruction c'est que pour nous l'instruction ne peut pas ou du moins ne doit pas uniquement préparer l'enfant à gagner son pain et réussir financièrement.

M. Saint-Pierre a aussi touché la question des "logements étroits comme tunnels". Notre système d'empiler sur des lots étroits mais longs deux ou trois étages de logis semblables à des tunnels est absurde, a-t-il dit.

M. Saint-Pierre a cité des statistiques établissant que proportions gardées il y a moins de condamnations judiciaires chez les enfants de la province de Québec qu'il n'y en a chez les enfants des autres provinces.

Avant de terminer, M. Saint-Pierre a montré l'excellence de l'œuvre des communautés religieuses vouées au service des pauvres. Documents à l'appui, il a expliqué les nombreux avantages que valent à la province ces communautés qui accomplissent un travail immense.

Deux phares à St-Michel

Pour améliorer la navigation dans le chenal du nord, entre l'île d'Orléans et l'île aux Coudres, ouvert à la navigation l'an dernier, le ministère de la marine vient de faire ériger deux phares d'alignement à Saint-Michel.

M. François Marsal élu membre de l'Institut

Paris, 7. — L'Académie des sciences morales et politiques a procédé à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Célestin Jonnard, décédé.

Au conseil d'Outremont

UN PROJET DE M. EMILE LACROIX — POUR EXCES DE VITESSE — TABLEAU DU BATIMENT

Le conseil municipal d'Outremont a tenu son assemblée mensuelle régulière, hier soir, sous la présidence de M. l'échevin Joseph Ethier, maire suppléant.

M. Emile Lacroix, ingénieur-gérant de la ville a soumis un projet de règlement qui ne permet la construction de stations de ravitaillement pour les buses, essences, gazolines, dans les rues commerciales, qu'à la condition qu'elles ne soient pas une nuisance aux voisins et ne déparent pas l'aspect général.

Le conseil a accepté d'emblée le règlement. Au cours du mois de mai, 239 personnes ont comparu devant le recorder Bessette, accusées d'exces de vitesse et ont payé des amendes formant une somme de \$3,011.

Sur motion de M. l'échevin Armand Grothé, le conseil a adopté une résolution de condoléances pour S. H. le lieutenant-gouverneur Péroudeau, à l'occasion de la mort de sa fille, Mme McKenna.

Voici le tableau sur la construction dans Outremont durant le mois de mai et depuis janvier à mai, préparé par M. Emile Lacroix.

Mois de mai: 1928, nombre de permis 34, valeur \$1,427,700, nombre de logements 146 et 20 magasins.

1927, nombre de permis 21, valeur \$700,700, nombre de logements 85.

1926, nombre de permis 28, valeur \$417,400, nombre de logements 87.

1925, nombre de permis 23, valeur \$287,150, nombre de logements 44.

Du 1er janvier au 6 juin inclusivement: 1928, nombre de permis 70, valeur \$2,208,200, nombre de logements 257, 23 magasins.

1927, nombre de permis 59, valeur \$1,485,550, nombre de logements 215.

1926, nombre de permis 64, valeur \$1,179,500, nombre de logements 239.

1925, nombre de permis 65, valeur \$1,318,250, nombre de logements 204.

Sommaire: Cottages, valeur \$236,000, construction 18, logements 18.

Semi-détachés, valeur \$236,000, constructions 13, logements 26.

Appartements, valeur \$1,280,000, constructions 4, logements 153, 19 magasins.

Plains-pieds, valeur \$295,000, constructions 21, logements 59, 4 magasins.

Garages, valeur \$20,300, constructions 20.

Reparations et agrandissements, valeur \$40,900, logement 1.

Totaux, valeur \$2,208,200, construction 77, logements 257, 23 magasins.

Québec, 7. — Les délégués au troisième congrès annuel de la Chambre Canadienne de Commerce, qui se tient aujourd'hui vendredi et samedi, ont commencé à arriver hier.

Le groupe principal des délégués est arrivé ce matin à bord du Tadoussac sur lequel la Chambre de Commerce avait organisé une excursion de trois jours.

Environ 300 délégués venus des diverses provinces se sont enregistrés. L'ouverture officielle a eu lieu ce matin. La journée de vendredi sera consacrée à l'étude du commerce d'exportation du Canada; prendront part à ce débat: MM. C. H. Carlisle, gérant-général de la Goodyear Tire and Rubber Co., D. M. Marvin, économiste de la Banque Royale, E. A. Mott, gérant-général de la Cockshead Plow Co., col. L. M. Cosgrave, commissaire du commerce canadien à Changhaï; M. C. H. Bar, vice-président de la Chambre Canadienne de Commerce; M. J. H. Fortier, ex-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

La séance de samedi sera consacrée à une revue générale du travail de la Chambre et à la présentation d'un rapport sur l'immigration par le président du comité national de la Chambre, M. G. W. Alla, de Winnipeg, appuyé par le vice-président, M. James Richardson aussi de Winnipeg. A la même séance, M. L. W. Simms, de Saint-Jean, N.-B., vice-président de la Chambre, présentera un travail sur "Les bons effets de la coopération, au point de vue économique".

Parmi les orateurs de marque qui adresseront la parole dans les banquets au cours du congrès, on mentionne: M. James Malcolm, ministre du commerce; M. E. W. Beatty; M. L. A. Taschereau, M. C. H. Cahan, M. W. A. Lee, représentant le premier ministre de l'île du Prince-Edouard; M. Charles McCrea, ministre des mines en Ontario; M. Antoine Léger, secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick; M. P. C. Black, ministre de la voirie de la Nouvelle-Ecosse, qui agira comme représentant officiel de sa province.

On découvre une mine de potasse au Nouveau-Brunswick. Ottawa, 7. (S.P.C.) — On a découvert un gisement considérable de sel de potasse à Gauthreau, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

Jun, mois d'aubaines chez Dupuis

Advertisement for Dupuis Frères clothing store. Features: CHEMISES pour l'ETE (2.75), Chemises blanches Forsyth MASHIE (1.95), PYJAMAS pour garçons (1.35), Bottines et Souliers POUR HOMMES (2.95), 50 Complots à 2 pantalons pour hommes (13.95), 150 culottes pour hommes (2.95). Includes images of clothing and a man in a suit.

Excursion dans le Bas du Fleuve du 6 au 10 juillet. à bord du vapeur "TADOUSSAC", le nouveau palais flottant de la C. S. L. Ce voyage, organisé par les Zouaves Pontificaux Canadiens de l'Immaculée-Conception, sous le patronage des RR. Pères Jésuites, offre une excellente occasion d'aller visiter, sans qu'il en coûte beaucoup, cette partie intéressante de notre province.

VILAS OIL BURNERS LIMITED. Succursale montréalaise à 1106 COTE DU BEAVER HALL. La démonstration, la vente et le service des BRULEURS A L'HUILE VILAS AUTOMATIC. Nous donnerons avec plaisir démonstrations, estimés et renseignements.

Feu M. Gilles Dessureault. Le problème de la circulation. Saint-Tite, 7. — Un des pionniers de Saint-Tite, M. Gilles Dessureault, est décédé hier midi des suites de la paralysie, à l'âge de 70 ans et 8 mois. Les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec ont discuté le problème de la circulation au cours d'un déjeuner, hier midi.

Arrérages des taxes municipales. La ville a perçu cette année, jusqu'au 1er juin, en arrérages de taxe foncière, la somme de \$2,377,165, d'après les chiffres communiqués hier par le trésorier adjoint, M. P. Collins, et il reste dû sur les rôles de 1927, 1926, 1925 et 1924, une somme de près de \$7,000,000.